

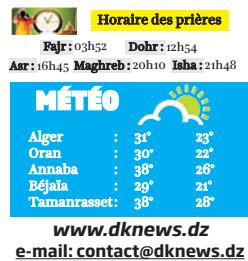
## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 14 juillet 2025 / 18 moharem 1447 - N° 3868 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



ARMÉE  
**L'Algérie avance à pas sûrs vers un avenir radieux au rythme d'acquis sans précédent (El Djeïch)**  
P. 3

ALGÉRIE - QATAR  
**M. Sayoud examine avec l'ambassadeur du Qatar les moyens de renforcer la coopération**  
P. 24

IMMIGRATION CLANDESTINE  
**Chaib : "l'Algérie, un acteur clé aux niveaux régional et international concernant la question migratoire"**  
P. 24

## PARLEMENT

# Le ministre de la Justice présente le projet de loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a présenté, hier devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et ce, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. Dans sa présentation, le ministre a indiqué que la lutte contre ce type de crimes "exige l'adaptation continue du cadre juridique y afférent afin de l'aligner sur les normes internationales, notamment les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI)", soulignant que ce texte, dans sa version amendée, "vient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné la mise en œuvre des recommandations du GAFI afin que ses réserves soient levées". P. 4



## ENTREPRISES

Zitouni : "le Registre national des bénéficiaires effectifs, un mécanisme reflétant l'attachement de l'Algérie à la transparence de son système juridique et financier"  
P. 6

SAISON ESTIVALE 2025  
**Visites d'inspection dans les wilayas touristiques (ministère de l'Intérieur)**  
P. 3

## SOLIDARITÉ

**Mme Mouloudji préside une réunion de coordination sur l'allocation spéciale de scolarité**  
P. 3

## SANTÉ

APHTES  
**Qu'est-ce qui les favorise ?**  
Pp 12-13

## FOOTBALL

LIGUE 2  
**USMH : Azzedine Ait Djoudi nommé entraîneur en chef**  
Par F. Yanis P. 21



## CULTURE

**"Dounia", une ode cinématographique à l'Algérie d'hier et d'aujourd'hui**  
Par Abed Meghit P. 16

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Sûreté de wilaya d'Alger: saisie de près de 38.000 comprimés psychotropes en juin dernier**  
P. 2

**CONCOURS****La Radio algérienne honore les lauréats du concours national du Malhoune**

La Radio algérienne, représentée par la chaîne radiophonique "Zaman FM", a organisé samedi à Alger, la cérémonie de clôture du concours national de poésie "Malhoune", marquée par la distinction des lauréats et l'organisation d'une conférence sur le patrimoine poétique et musical relatif à la glorieuse Révolution de la libération.

Les noms des gagnants du concours national de poésie "Malhoune" ont été annoncés au siège du club culturel Aissa Messaoudi de la Radio algérienne.

Ce concours a été organisé dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, et coïncidait avec les festivités du 63e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. A cette occasion, une conférence a été organisée sur le patrimoine culturel révolutionnaire algérien et son rôle dans l'ancre de l'identité et de la préservation de la mémoire. Plusieurs textes écrits par des femmes algériennes ont été présentés à cette occasion, témoignant de leur engagement à participer à la Révolution et à la libération du pays du joug colonial.

**BLIDA****De nouvelles structures de police inaugurées pour renforcer les unités opérationnelles de terrain**

Le contrôleur de police Zerrouk Tidjani, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, a supervisé, dimanche à Blida, en présence des autorités locales, l'inauguration de nouvelles structures de police destinées à renforcer les unités opérationnelles de terrain.

Dans ce cadre, un nouveau siège de la police urbaine extérieure a été inauguré à Haouch Errih, sur les hauteurs de la ville de Mefta, à l'extrémité est de Blida, qui compte des milliers de nouveaux logements.

A cette occasion, le wali, Brahim Ouchen, a souligné que cette nouvelle structure sécuritaire profiterait aux habitants de ce site déjà doté d'infrastructures publiques telles que des établissements d'enseignement et de santé.

Le représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, a également inauguré le 9e siège de la Sûreté urbaine dans le quartier de Driouche, à Bouarfa (ouest), qui a également connu une augmentation de la densité de sa population, actuellement estimée à 16.000 habitants, et qui est appelée à augmenter avec la création de nouveaux sites comprenant des milliers de logements de différents types, selon les explications fournies sur place. Il a précisé que ces réalisations devraient être renforcées à l'avenir par d'autres structures de sécurité dans certaines zones, comme les quartiers de Sidi Sarhan, à proximité de la nouvelle ville de Bouinan, et de Sefsaf, sur les hauteurs de Mefta, qui comptent à eux deux des dizaines de milliers de nouvelles unités d'habitation.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION****3 morts et plus de 270 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Trois (3) personnes sont décédées et plus de 270 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué, du 12 au 13 juillet, 206 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, causant 3 morts et 272 blessés, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade, a permis le sauvetage de 894 personnes, dont 201 ont été traitées sur place et 48 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois, la mort par noyade, dans des zones interdites à la baignade, de 2 personnes dans les wilayas de Mostaganem et Tlemcen.

Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'une personne au niveau du barrage de Kadara dans la daïra de Boudouaou (wilaya de Boumerdes), note le communiqué.

En outre, les services de la Protection civile de la wilaya de M'sila ont enregistré le décès d'un enfant, emporté par les eaux d'un Oued en crue dans la daïra de Ain El Melh, suite aux averses ayant touché la région, relève la même source.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 15 incendies dans plusieurs wilayas, relève le communiqué.

**BATNA****Le site archéologique Timgad se renforce de trois espaces de détente pour les visiteurs**

Le site archéologique de Timgad, wilaya de Batna, s'est renforcé de trois espaces de détente pour les visiteurs, notamment les familles, durant les périodes de fins d'après-midis et nocturnes lors de la saison estivale, a-t-on appris samedi auprès du Directeur du musée et sites de Timgad, Zana, Tébessa et Medghassène.

Dans une déclaration à l'APS, M. Chafik Bouherara a précisé que ces espaces (dotés de chaises, tables ouverte une cafétéria) ont été ouverts à l'entrée du site situé dans la ville de Timgad (35 km à l'Est de Batna), soulignant que l'opération "s'inscrit dans le cadre de la valorisation du site et amélioration des conditions d'accueil des visiteurs".

Selon la même source, "c'est la première fois que des espaces sont réservés aux visiteurs sur ce site qui enregistre à longueur d'année un grand engouement des visiteurs nationaux et étrangers, notamment durant les diverses occasions et les week-ends".

Il est prévu "prochainement" de réaliser un réseau d'éclairage de tous les monuments de la ville antique de Timgad dont l'étude confiée à un bureau spécialisé et financé par le Fonds national du patrimoine culturel du ministère de la Culture et des Arts vient d'être terminé, selon le même responsable.

Classé patrimoine mondial depuis 1982, le site de Timgad qui s'étend sur 83 hectares remonte à la période romaine et comprend de multiples monuments dont un théâtre, l'arc de Trajan, des thermes, une bibliothèque et un musée de mosaïque renfermant 86 tableaux de différentes tailles dont certains très rares et d'autres uniques en leur genre.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ****Sûreté de wilaya d'Alger: saisie de près de 38.000 comprimés psychotropes en juin dernier**

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, durant le mois de juin dernier, à la saisie de près de 38.000 comprimés psychotropes et de plus de 13kg de kif traité, indique dimanche un communiqué des mêmes services.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les services opérationnels de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, durant le mois de juin dernier, 4.672 affaires liées à l'atteinte aux personnes et aux biens, au trafic de drogues et de substances psychotropes et au port d'armes blanches prohibées, ainsi qu'aux crimes cybernétiques, à l'issue desquelles 5.218 individus ont été arrêtés et déférés devant les juridictions territorialement compétentes, après achèvement des formalités légales", précise le communiqué.

À ce propos, les mêmes services opérationnels ont procédé à la saisie de 13 kg et 734 grammes de cannabis, de 479,53 grammes de cocaïne, de 65,38 grammes d'héroïne, ainsi que 37.876 comprimés psychotropes", poursuit le texte.

Le communiqué rappelle les numéros de téléphone de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), mis à la disposition des citoyens en vue de signaler tout comportement suspect, à savoir le numéro vert (1548) et le numéro de secours (17), ainsi que l'application "Allô Chorta".

**Sétif : saisie de plus de 27.000 d'unités de pétards et de feux d'artifice à El Eulma (sûreté)**

Les éléments de la 6ème sûreté urbaine d'El Eulma relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont arrêté un individu et saisi 27.312 unités de pétards et de feux d'artifice, a-t-on appris dimanche auprès de cette sûreté.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les diverses formes de criminalités dont celles portant atteinte à l'économie nationale et à la santé des personnes et des biens a permis d'arrêter une personne âgée de 36 ans en possession de 27.312 unités de feux d'artifice et de pétards de divers types et dimensions, a indiqué le responsable de la cellule de communication de cette sûreté, le commissaire de police, Mohamed Frahta.

Exploitant des informations relatives au stockage par une personne d'une quantité considérable de produits pyrotechniques dangereux à l'intérieur d'un appartement, un plan d'intervention a été mis en place en coordination avec le parquet local permettant l'arrestation du mis en cause et la saisie lors de la perquisition de son domicile de ladite quantité de feux d'artifice obtenue par contrebande et constituant un danger pour la sécurité des personnes et des biens, a ajouté la même source.

Au terme des procédures d'enquête, un dossier pénal pour "possession d'une marchandise sensible importée par voie de fraude et de contrebande" a été constitué contre le mis en cause et transmis au parquet près le tribunal d'El Eulma, est-il précisé.

**ARMÉE****L'Algérie avance à pas sûrs vers un avenir radieux au rythme d'acquis sans précédent (El Djeïch)**

L'Algérie nouvelle avance à pas sûrs vers un avenir radieux, au rythme d'acquis sans précédent qui augurent d'un avenir prometteur, nécessitant l'achèvement de ses efforts par la synergie et la solidarité de tous les Algériens, indique la revue El Djeïch dans son numéro de juillet.

Sous le titre "Sur la voie de la fidélité", l'éditorial de la revue El Djeïch souligne que l'Algérie célèbre, ce mois-ci, les festivités commémoratives du 63e anniversaire de la restauration de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, "en hommage à l'une des étapes fondamentales de notre Histoire séculaire".

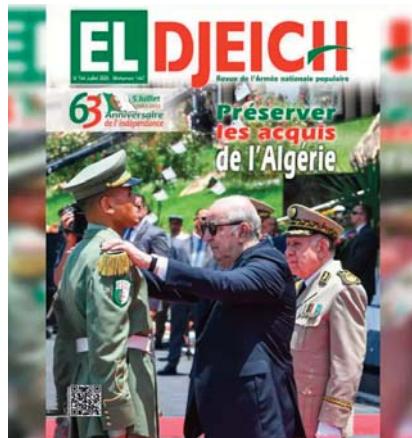
El Djeïch relève que la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale est "une occasion de nous remémorer les exploits de ces héros de l'Algérie qui ont consenti les plus lourds sacrifices à la gloire de la Patrie (...) et de renouveler le serment de fidélité à leur égard".

"Par cela, nous concrétiserons leurs aspirations ainsi que les espoirs du peuple algérien aujourd'hui.

Ceux de l'Algérie nouvelle, victorieuse, qui avance à pas sûrs et avec confiance vers un avenir radieux, une Algérie qui vit, ces dernières années, au rythme d'acquis et de réalisations sans précédent dans divers domaines et à tous les niveaux", note la même source.

C'est aussi, poursuit la revue, "une Algérie confiante et déterminée, qui a reconquis son prestige et la place qu'elle mérite dans le concert des nations, grâce à ses hommes loyaux, à ses institutions fortes, à son peuple fier et à sa jeunesse ambitieuse qui fait l'objet du plus grand intérêt de la part des hautes autorités du pays".

L'objectif est de "continuer sur la voie des victoires", comme l'avait rappelé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son message à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, en déclarant: "En évitant ces souvenirs lumineux inscrits dans le



registre glorieux de notre Patrie, nous nous remémorons les étapes franchies sur le chemin du renforcement de notre immunité nationale, par la consolidation des liens d'unité, la marche résolue vers l'établissement de l'Etat avec le renforcement de ses institutions et la prise en charge du présent de notre peuple valeureux ainsi que de l'avenir de ses filles et de ses fils".

Elle a rappelé, dans le même sens, que la président de la République avait affirmé que "notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté".

Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher".

Dans cette dynamique, souligne El Djeïch, "l'Armée nationale populaire, qui vient d'être renforcée, au moment où nous célébrons cet anniversaire qui nous est cher, par de nouvelles promotions de cadres compétents, qualifiés militairement et scientifiquement et imprégnés de nobles principes et idéaux nationaux, continue avec détermination et fermeté d'être au diapason du projet de re-

nissance engagé par notre pays, prouvant qu'elle est le bastion inexpugnable de la Nation qui a été et demeurerà toujours le protecteur de la fierté de la Patrie, le défenseur de ses frontières et de sa souveraineté, qui veille à la préservation de sa sécurité et de sa stabilité par fidélité à nos valeureux Martyrs".

"Tout comme l'Armée de libération nationale avait prouvé, durant notre glorieuse Révolution, qu'elle était le fer de lance du peuple, infligeant une cinglante défaite au colonialisme barbare et saignant ses fondements, l'Armée nationale populaire (ANP) prouve, aujourd'hui, qu'elle est le bouclier protecteur de la Nation et son glaive acéré qui tranchera la main de quiconque nourrit l'intention de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre Patrie", ajoute la revue.

L'ANP, note la même source, "est pleinement consciente de la grandeur et du poids de ses responsabilités, sous la direction d'un commandement éclairé, conscient de l'ampleur des défis sécuritaires qui se profilent sur les plans régional et international ainsi que des mutations qui s'opèrent dans notre environnement géo-

politique et leurs répercussions sur la sécurité et la stabilité de notre pays".

Pour sa part, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, avait déclaré dans son message à la même occasion: "Nous voici aujourd'hui à poursuivre le parcours de nos vaillants aieux dans un contexte régional et international marqué par des défis et des menaces complexes". "Cette conjoncture nous impose de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de prudence, afin de contrer toute tentative visant à porter atteinte à la terre des Chouhada, en s'armant de la même volonté et des valeurs suprêmes pour lesquelles ils ont combattu, résisté et sont tombés en martyrs", a-t-il affirmé. Il a ajouté, dans le même contexte, que "l'Algérie, qui a retrouvé son indépendance et sa souveraineté grâce aux luttes de ses valeureux enfants, compte aujourd'hui sur vous, enfants de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, inspirée par les nobles idéaux de la glorieuse Révolution, pour poursuivre cette noble mission, préserver le legs des Chouhada et concrétiser leurs aspirations à une Algérie libre, sûre et stable".

A la fin, El Djeïch a rendu hommage à "tous ceux qui continuent de veiller à la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie ainsi qu'à la sauvegarde de sa souveraineté avec dévouement et sincérité, déployés en tout point du territoire sacré, le long de ses immenses bandes frontalières, dans les montagnes, les vallées et les plaines, accomplissant leurs missions avec conscience et un sens élevé et profond du devoir national pour que l'Algérie demeure à jamais souveraine, forte, sûre et prospère".

**SOLIDARITÉ****Mme Mouloudji préside une réunion de coordination sur l'allocation spéciale de scolarité**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a présidé, dimanche au siège du ministère, une réunion de coordination consacrée au suivi et à l'évaluation de l'opération d'octroi de l'allocation spéciale de scolarité, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, Mme Mouloudji a souligné l'importance de "la coordination avec les secteurs partenaires de cette opération dans le cadre d'une solidarité gouvernementale, pour accélérer la finalisation des dispositions nécessaires pour garantir le versement de l'allocation spéciale de scolarité dans les délais impartis, et permettre aux élèves nécessiteux de bénéficier de ce soutien avant la prochaine rentrée scolaire".

La ministre a donné des "instructions fermes" à l'effet de mobiliser tous les cadres locaux des directions de l'action sociale et de la solidarité, et de l'Agence de développement social, pour accompagner et informer les catégories cibles de la procédure et des modalités d'inscription pour bénéficier de cette allocation.

Elle a également précisé que cette réunion s'inscrit "dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le volet lié au développement social et à la solidarité nationale, à travers une stratégie visant à préserver les acquis sociaux et à activer les mécanismes de soutien et d'accompagnement des catégories vulnérables, notamment les enfants scolarisés issus de familles nécessiteuses et les enfants aux besoins spécifiques".

La ministre a donné des instructions portant essentiellement sur "la simplification des procédures d'actualisation des dossiers des bénéficiaires, déposés au niveau des communes, le transfert régulier et en temps réel, des dossiers, des établissements scolaires vers les bureaux de l'action sociale chargés de la saisie des données, outre la mobilisation des agents en charge de cette opération pour travailler selon le système de permanence, notamment les week-ends, en vue de garantir le versement de l'allocation de scolarité dans les délais impartis".

Mme Mouloudji a mis l'accent sur la nécessité de "poursuivre les efforts pour garantir l'attribution de l'allocation spéciale de scolarité aux véritables bénéficiaires en toute transparence et de manière organisée", insistant sur l'importance de la "coordination entre tous les secteurs concernés pour atteindre les objectifs sociaux fixés".

A cette occasion, la ministre a salué les efforts consentis, depuis le lancement de l'opération début juillet, par les walis, les établissements éducatifs, les services de l'action sociale et l'Agence de développement social (ADS). Cette réunion s'est tenue en présence de directeurs et de cadres des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et de l'Education nationale, ainsi que des cadres de l'administration centrale du ministère de la Solidarité nationale et des directeurs des services concernés de l'ADS.

**SAISON ESTIVALE 2025****Visites d'inspection dans les wilayas touristiques (ministère de l'Intérieur)**

Des visites d'inspection ont été lancées à travers l'ensemble des wilayas touristiques, sous la supervision de cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, afin d'assurer un suivi continu du bon déroulement de la saison estivale en cours, indique hier un communiqué du ministère.

"En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant à assurer un suivi permanent sur le terrain durant la saison estivale 2025 et à prendre en charge les préoccupations des citoyens y afférentes, des visites d'inspection ont été lancées, samedi, à travers les 14 wilayas côtières, sous la supervision de cadres du ministère de l'Intérieur, accompagnés de représentants des secteurs et organismes membres de la Commission nationale de pré-



paration et de suivi de la saison estivale", précise le communiqué.

Ces visites visent à "s'enquérir des conditions de gestion des plages autorisées à la baignade, à suivre le respect du principe de gratuité d'accès aux plages, à contrôler les activités d'exploitation touristique et à s'assurer de leur conformité aux dispositions réglementaires, ainsi qu'à évaluer l'état des infrastructures et des services destinés aux estivants".

Pour ce faire, "les membres des comités de wilaya et les responsables locaux ont été associés à ces sorties de terrain, qui seront sanctionnées par l'adoption de mesures correctives urgentes en cas de constatation de manquements", conclut la même source.

## SÛRETÉ NATIONALE

### Bechar: Ali Badaoui inspecte le chantier de réalisation du laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale



Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inspecté, samedi à Bechar, le chantier de réalisation du laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale implanté au quartier "Debdeba", au Nord de la commune de Bechar, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Sur place, le DGSN a reçu des explications techniques sur l'avancement des travaux de cette structure opérationnelle, dont la réception est prévue fin 2026, selon des responsables de l'entreprise réalisatrice.

Cette structure, qui sera dotée de plusieurs laboratoires, renforcera à l'avenir le réseau national de la chaîne criminalistique de la police scientifique dans le pays, a-t-on souligné.

Ce projet est destiné à la prise en charge de l'ensemble des analyses et autres expertises légales des Sûretés des wilayas du Sud-Ouest, signale-t-on.

D'autre part, M. Badaoui a donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'un Centre de repos familial de la Sûreté nationale dans la commune de Taghit (97 km au sud de Bechar).

Ce Centre de repos des personnels de la DGSN et ayants-droits aura une capacité d'accueil de 175 lits, en plus de plusieurs autres structures nécessaires à son fonctionnement, notamment des terrains de sports, un restaurant et des piscines, entre autres, selon la fiche technique du projet.

Piloté par la Mutualité générale de la Sûreté nationale, ce projet a nécessité une enveloppe financière pour sa concrétisation et son équipement de plus d'un milliard de DA, ont indiqué des responsables locaux de cette mutualité.

D'autre part, au chef-lieu de la wilaya, le DGSN a procédé à l'inauguration officielle d'un célibatatorium de 28 chambres pour les officiers-cadres de l'Inspection régionale du Sud-Ouest de la police, et ce, au titre des actions d'amélioration des conditions de travail des cadres de cette même inspection régionale de police, indique-t-on.

Cette structure sociale a été baptisée par le DGSN, en compagnie des autorités locales de la wilaya, au nom du moudjahid et ancien policier à la Sûreté de wilaya de Bechar "Tourki Bachir".

Au terme de sa visite, M. Badaoui a, dans une déclaration à la presse, indiqué que ces structures s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des préoccupations sociales des agents de la DGSN et de l'amélioration de leurs conditions de travail dans la région.

## PARLEMENT

### Le ministre de la Justice présente le projet de loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaï, a présenté, hier devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et ce, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou.

Dans sa présentation, le ministre a indiqué que la lutte contre ce type de crimes "exige l'adaptation continue du cadre juridique y afférant afin de l'aligner sur les normes internationales, notamment les 40 recommandations du Groupe d'action financier (GAFI)", soulignant que ce texte, dans sa version amendée, "vient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné la mise en œuvre des recommandations du GAFI afin que ses réserves soient levées".

Le projet de loi prévoit, entre autres, de charger la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive de "prendre les mesures nécessaires permettant l'identification et l'évaluation de ces risques auxquels l'Algérie est confrontée" et de "mettre les résultats de ces évaluations à la disposition des autorités compétentes".

Les propositions d'amendement comprennent aussi l'application des dispositions relatives à l'interdiction de l'activité des personnes et entités terroristes figurant sur la liste nationale y afférante et la prise de mesures de gel ou de saisie de leurs fonds, avec interdiction de traiter avec ces personnes ou entités terroristes, ce qui s'ajoute aux



dispositions prévues dans la liste récapitulative des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, a-t-il expliqué. Le projet de texte comprend, par ailleurs, plusieurs mesures visant à renforcer les dispositions relatives à la constatation des crimes par les officiers de la police judiciaire et les juridictions, avec la possibilité de créer des équipes d'enquête conjointes, permanentes ou temporaires, pour mener des enquêtes spécialisées, notamment financières, ou des enquêtes communes avec les autorités compétentes d'autres pays.

Dans le même contexte, le projet de loi propose de durcir les peines pour

certains crimes afin qu'elles soient adaptées à la gravité des faits incriminés, a-t-il poursuivi.

S'agissant du renforcement de la coopération internationale, le projet engage les autorités compétentes à coopérer et à échanger les informations avec leurs homologues à l'étranger, spontanément ou sur demande, conformément aux accords bilatéraux et multilatéraux et aux engagements internationaux de l'Algérie.

Après la présentation du ministre de la Justice devant les députés, la séance plénière s'est poursuivie avec le débat du texte.

### Boudjemaï : " l'Algérie déterminée à activer tous les mécanismes de coopération internationale pour détecter les crimes de blanchiment d'argent "

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaï a affirmé, hier à Alger, que l'Algérie était déterminée à activer tous les mécanismes de la coopération internationale pour déceler les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Dans une allocution lue en son nom par le Chef de Cabinet du ministère de la Justice, Arefi Si Hadj Mohand lors d'une journée d'information sur "le registre national des bénéficiaires effectifs", placée sous le thème: "le bénéficiaire effectif : un rempart contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", M. Boudjemaï a souligné que l'Algérie est déterminée à activer tous les mécanismes de coopération internationale pour déceler les opérations suspectes, collecter les preuves contre les auteurs et confisquer les revenus des activités criminelles".

Pour y faire face, il est impératif, a-t-il dit, d'oeuvrer "en continu à adapter et à actualiser le système juridique national afin qu'il soit en phase avec l'évolution que connaît la criminalité sous toutes ses formes à l'échelle internationale et de veiller à la modernisation de l'organisation et de la gestion des instances chargées de la lutte contre la criminalité, notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme".

Il a indiqué que cette démarche s'inscrivait dans le cadre de "la concrétisation de l'un des objectifs du programme présidentiel visant à moraliser la vie publique".

"La pratique judiciaire au cours des cinq dernières années, a-t-il souligné, a

confirmé le lien entre le blanchiment d'argent et la criminalité grave, notamment la corruption, dans toutes ses formes, le trafic de drogue, la contrebande et le terrorisme" ajoutant que "les criminels cherchent toujours à dissimuler l'origine des fonds obtenus par des moyens détournés via des procédures juridiques et financières transnationaux complexes et le recours aux paradis fiscaux".

Pour y faire face, il est impératif, a-t-il dit, d'oeuvrer "en continu à adapter et à actualiser le système juridique national afin qu'il soit en phase avec l'évolution que connaît la criminalité sous toutes ses formes à l'échelle internationale et de veiller à la modernisation de l'organisation et de la gestion des instances chargées de la lutte contre la criminalité, notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme".

Acet occasion, M. Boudjemaï a mis en avant "les efforts considérables" consentis par l'Etat en vue de parachever le système national de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dans les domaines législatif, réglementaire ou logistique,

ou dans le cadre de la coopération internationale.

Sur le plan stratégique, M. Boudjemaï a salué l'adhésion de toutes les institutions de l'Etat à la démarche visant à adapter le système national de prévention contre ce type de crimes, les services concernés, ayant procédé, sur le plan opérationnel, à l'inspection et au contrôle des infractions complexes dans ce cadre.

Dans ce sillage, "le nombre d'enquêtes financières a été systématiquement augmenté, impliquant une hausse du nombre d'affaires de blanchiment d'argent liées aux revenus provenant des crimes constituant une menace grave", a-t-il indiqué soulignant que "les mesures appropriées ont été prises, en parallèle, pour renforcer l'intégrité des responsables, des gestionnaires et des bénéficiaires effectifs des banques et des institutions financières", et ce "en permettant aux services concernés de la Banque d'Algérie de consulter la base de données du casier judiciaire", conformément à un accord signé récemment par les deux parties.

Le ministre a révélé que "la signature d'un protocole d'accord avec la Commission

d'organisation et de surveillance des opérations de bourses (COSOB), est en cours de préparation".

M. Boudjemaï a également évoqué d'autres procédures adoptées dans ce sens, dont la création du Registre national des bénéficiaires effectifs, au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC), ainsi que le développement d'une application dédiée à la rétroaction qui relie le ministère de la Justice à la cellule de traitement des renseignements financiers.

Le ministre a par ailleurs, évoqué la création et l'activation en 2020 du pôle pénal, économique et financier compétent, ce qui a permis "la centralisation de la ressource humaine spécialisée en la dotant des outils juridiques à même d'assurer l'efficacité dans la détection des crimes et l'arrestation de leurs auteurs". Cette journée d'information organisée par le CNRC, sous le haut patronage du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a été marquée par la présence d'un nombre de ministres, ainsi que des responsables d'institutions et d'institutions publiques.

## AÏN TEMOUCHENT

### Plus de 6 hectares pour accueillir de nouveaux projets industriels

Une superficie de plus de 6,85 hectares a été réservée pour accueillir de nouveaux projets d'investissement dans la zone industrielle de Tamazoura, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris, du directeur local de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Djawad Rahali.

Cette réserve foncière se compose de 10 lots d'une superficie variant entre 2.323 et 19.626 mètres carrés, destinés à abriter des projets principalement dans les domaines de l'industrie du marbre, du verre plat, des pneumatiques, des pièces de rechange, ainsi que dans l'électronique liée à l'énergie solaire et l'industrie chimique en rapport avec la production pharmaceutique", a précisé le même responsable.

Ces lots ont été mis en ligne sur la plateforme numérique dédiée aux investis-



tisseurs, mise en place par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), afin d'attirer les porteurs de projets souhaitant s'implanter dans cette

zone industrielle, a ajouté M. Rahali. La zone industrielle de Tamazoura, située dans la commune éponyme, s'étend sur une superficie totale de 205 hectares et compte actuellement 14 projets en activité et 18 autres en cours de réalisation, selon la direction locale de l'Industrie.

La wilaya d'Aïn Temouchent dispose également d'une deuxième zone industrielle, située au chef-lieu, s'étendant sur 129 hectares, en plus de 14 zones d'activités réparties à travers plusieurs communes, a-t-on signalé.

## BOUIRA

### Mise en service d'une importante ligne électrique de 30 kilovolts (Sonelgaz)

Une nouvelle et importante ligne électrique d'une capacité de 30 kilovolts a été mise en service pour renforcer l'alimentation en cette énergie au profit de 15.166 foyers à Chorfa, Ath Mansour et à Aghbalou (Est de Bouira), a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Realisée dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau électrique et à améliorer la qualité et la continuité de service, cette nouvelle ligne baptisée Chorfa, est issue du poste électrique source 60/30 kilo-

volts réalisé à Illyiten, selon les détails fournis par le Directeur de distribution, Khaled Messaoudi.

D'une longueur de près de 17 kilomètres, "cette ligne a été réalisée grâce à un investissement de 105 millions de DA, financé essentiellement des fonds propres de la direction de distribution de Bouira", a précisé M. Messaoudi.

Selon le même responsable, cet important projet va améliorer l'alimentation en électricité des foyers des communes de Chorfa, Ath Mansour et les localités de Takerboust (Aghbalou) et Toghma (Chorfa).

"La mise en exploitation de cette nouvelle ligne contribuera à alléger l'importante charge subie, jusqu'aujourd'hui, par le réseau existant, tout en garantissant un approvisionnement électrique de meilleure qualité pour toutes les régions concernées", a-t-il dit.

Grâce à tous ces projets d'envergure, le taux de couverture en matière d'électricité et du gaz aussi, a dépassé le seuil des 96% à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira, et la qualité de service s'est beaucoup améliorée comparativement aux années précédentes.

## EL TARF

### Deux Centres d'enfouissement technique livrés avant fin 2025

Deux (2) Centres d'enfouissement technique de déchets (CET), en réalisation dans les communes de Ben M'hidi et de Bouhadjar, seront livrés avant fin 2025 afin d'alléger la pression sur les CET existants, a déclaré, dimanche, la directrice de l'Environnement, Nadjet Boudjedir. La même

responsable a précisé que le CET de Ben M'hidi, lancé en travaux en septembre dernier pour une enveloppe de 200 millions de dinars, et celui de Bouhadjar, financé à hauteur de 180 millions de dinars, accusent un taux d'avancement de 60%. La directrice de l'Environnement a par ailleurs affirmé

que le projet de réalisation d'une station de filtration et de traitement du lixiviat, au sein du CET intercommunal d'El Kala, qui a nécessité une enveloppe financière de 200 millions de dinars, est achevé à 100% et se trouve actuellement en phase d'essais. Rappelant que la quantité de déchets

générée quotidiennement dans cette wilaya frontalière est de l'ordre de 400 tonnes/jour, Mme Boudjedir a insisté sur le fait que la mise en exploitation des équipements en cours de réalisation allègera substantiellement la pression sur les CET opérationnels, aujourd'hui saturés.

## OUM EL BOUAGHI

### Plus de 440 millions DA pour le renouvellement des équipements de 60 établissements

Une enveloppe financière de 448 millions DA a été octroyée pour le renouvellement des équipements de 60 établissements scolaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Education.

Cette enveloppe, dégagée du programme sectoriel 2025, finance l'acquisition d'équipements au profit d'établissements des trois paliers de l'enseignement ( primaire, moyen et secondaire), a indiqué, à l'APS, le chef du service de programmation et de suivi de cette

direction, Hicham Berhaïl. Il sera ainsi procédé à l'acquisition de matériels scolaires et pédagogiques, d'équipements bureautiques ainsi que d'équipements informatiques et d'impression, selon la même source.

Le même cadre a souligné qu'une enveloppe financière de 130 millions DA a été mobilisée pour l'équipement de trois collèges d'enseignement moyen (CEM), une école primaire et un lycée qui seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026.

## DJANET

### Vers l'aménagement de 60 km de pistes agricoles

La wilaya de Djane a bénéficié d'un programme d'aménagement de 60 km de pistes agricoles, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Ce programme est destiné aux

périmètres agricoles spécialisés dans les cultures stratégiques, en soutien des pouvoirs publics à ce genre de cultures, a affirmé, à l'APS, le DSA, Abdelbasset Belouali. Il concerne les périmètres de Tiska, Meghiaou et Tafset, couvrant une

superficie globale de 20.700 hectares, a-t-il précisé.

L'opération, pour laquelle a été fixé un délai de réalisation de six (6) mois, devra être lancée dans les tout prochains jours, selon le même responsable.

## MASCARA

### Réception prochaine du premier Centre de stockage de céréales à Aïn Fekan



Le premier Centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux sera réceptionné, prochainement dans la wilaya de Mascara, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication des services de la wilaya.

Selon la même source, le projet de réalisation de ce Centre situé dans la commune d'Aïn Fekan, qui a fait aujourd'hui l'objet d'une visite d'inspection par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, connaît actuellement un taux d'avancement "significatif" et sa réception est attendue "dans les plus brefs délais".

Le chef de l'exécutif a affirmé, lors de cette visite, que cette infrastructure entrera bientôt en phase d'exploitation, les travaux restants étant en voie d'achèvement avec l'installation des équipements techniques nécessaires.

A noter que ce Centre a bénéficié d'une enveloppe financière de 242,4 millions DA, dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à augmenter les capacités nationales de stockage des céréales.

Par ailleurs, huit autres Centres de stockage de céréales sont en cours de réalisation dans les communes de Tizi, Ghiss, Macta Douz, Oued Taria, Aouf, Hacine, El Gaâda et Mohammadia, pour une capacité totale de 400.000 quintaux, avec des taux d'avancement des travaux variables.

En parallèle, la réalisation d'un silo de stockage de grande capacité, estimée à 1 million de quintaux, est également en cours dans la zone industrielle de Mascara, avec un taux d'avancement de près de 40%, selon le même communiqué.

## TLEMCEN

### Mise en service prochaine d'une station de pompage à Aïn Youcef

La mise en service de la station de pompage de la commune d'Aïn Youcef (wilaya de Tlemcen) est prévue, lors des deux prochaines semaines, en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau potable, a indiqué le wali, Youssef Bechelaoui.

M. Bechelaoui a signalé à la presse que cet ouvrage hydraulique, financé à hauteur de 250 millions DA, permettra de pomper un volume de 500 mètres cubes d'eau potable par jour, contribuant ainsi à améliorer le rythme de distribution à une fréquence d'un jour sur deux.

Il a également souligné que l'installation des équipements techniques de la station sera entamée, prochainement, afin de garantir son entrée en exploitation dans les délais fixés.

Par ailleurs, le wali a annoncé l'attribution d'un montant de 3 millions DA pour le remplacement des vannes de distribution d'eau au niveau du quartier Sidi Ahmed dans la commune de Remchi, dans le but d'améliorer l'alimentation des habitants en eau potable.

APS

## SITEV 2025

**Signature d'une convention de coopération entre les ministères du Tourisme et de l'Economie de la connaissance**

Une convention de partenariat et de coopération a été signée, dimanche à Alger, entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises dans le but de renforcer le rôle de la numérisation dans la promotion touristique.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV-2025).

Le document a été signé par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Oudah. Les deux ministres ont présidé par la même occasion la signature d'une série de conventions bilatérales entre des entreprises relevant des deux secteurs. A cet effet, le groupe "Hôtellerie Tourisme et Thermalisme" (HTT) a signé une convention avec l'entreprise "Algeria Adventure", et une autre convention portant sur le soutien et l'accompagnement des jeunes start-upers innovateurs en matière de numérisation dans le secteur du tourisme. Le groupe HTT a également signé des conventions avec l'Office national algérien de tourisme (ONAT) et la société "Touring voyages Algérie" concernant l'exploitation de la plateforme de réservation et de paiement électronique.

Placée sous le thème "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire", la 24ème édition du SITEV se poursuivra jusqu'au 15 juillet au Palais des expositions (Pins maritimes).

**BANQUE D'ALGÉRIE  
Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage**

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 13 au 19 juillet 2025, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque		
Base Devise	Achat	Vente
1 USD	127,67	135,46
1 EUR	149,76	158,91
1 GBP	173,68	184,28
100 JPY	87,20	92,52
1 CHF	160,61	170,52
1 CAD	93,40	99,11
1 DKK	20,07	21,30
1 SEK	13,42	14,26
1 NOK	12,68	13,46
1 AED	34,76	36,88
1 SAR	34,04	36,12
1 KWD	417,77	443,56

Chèques de voyage		
Base Devise	Achat	Vente
1 USD	128,97	135,46
1 EUR	151,28	158,91
1 GBP	175,44	184,28
100 JPY	88,08	92,52
1 CHF	162,24	170,52
1 CAD	94,34	99,11
1 SEK	13,56	14,26

## ENTREPRISES

**Zitouni : "le Registre national des bénéficiaires effectifs, un mécanisme reflétant l'attachement de l'Algérie à la transparence de son système juridique et financier"**

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué, hier à Alger, que le Registre national des bénéficiaires effectifs des entreprises représentait un mécanisme stratégique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, reflétant l'attachement de l'Algérie aux normes internationales et à la transparence de son système juridique et financier.

M. Zitouni s'exprimait à l'occasion d'une Journée d'information sur le Registre national des bénéficiaires effectifs, organisée par le Centre national du registre du commerce (CNRC) sous le thème "Le bénéficiaire effectif : un rempart contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", en présence de membres du Gouvernement et de représentants des organismes de contrôle et de sécurité et d'organisations professionnelles.

A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de l'identification du bénéficiaire effectif d'une entreprise comme "première ligne de défense" de l'économie nationale et en tant que mécanisme stratégique permettant de percer toute tentative de dissimulation ou d'exploitation d'entités juridiques et financières à des fins suspectes (blanchiment d'argent et financement du terrorisme).

Les engagements internationaux de l'Algérie, notamment avec le Groupe d'action financière (GAFI) et les conventions arabes et africaines pertinentes, reflètent également la volonté de l'Etat de se conformer aux normes internationales et de garantir la transparence de son système juridique et financier, en vue de renforcer la place de l'Algérie sur la scène internationale, a ajouté M. Zitouni.

Pour ce faire, poursuit le ministre, l'Algérie a pris l'initiative de créer le Registre national des bénéficiaires effectifs en 2023 en tant que plateforme cen-



tra pour la collecte et la mise à jour des données de propriété effective des personnes morales (entreprises), permettant ainsi aux autorités compétentes de surveiller les flux financiers suspects, de remédier aux failles que pourraient exploiter certains opportunistes et de protéger l'économie nationale contre les risques transfrontaliers.

Selon lui, ce Registre ne sera efficace que s'il s'accompagne d'un engagement collectif de l'ensemble des opérateurs économiques et des personnes morales, à travers des déclarations transparentes et périodiques, à même de renforcer la confiance du marché et de faire de l'Algérie un environnement sûr pour l'investissement et le développement.

M. Zitouni a expliqué, en outre, que la création du Registre du commerce électronique renforcera la transparence économique, en reliant les données du CNRC et de l'ensemble des instances partenaires, se conformant ainsi aux recommandations du GAFI (organisation intergouvernementale de surveillance

"une gestion transparente et efficace".

La Journée d'information a été marquée par la présentation de communications par des représentants des ministères du Commerce, de l'Intérieur, des Finances et de la Justice, et du Commandement de la Gendarmerie nationale, sur le cadre législatif du bénéficiaire effectif des personnes morales et les dispositions légales y relatives.

Les participants se sont également penchés sur les dernières mises à jour du texte de la loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le ministre a précisé que les efforts consentis par l'Algérie avaient permis au pays de réaliser de grands progrès, tout en renforçant les procédures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à tous les niveaux, ajoutant que les pouvoirs publics avaient pris toutes les mesures et mené un "travail colossal" dans ce sens. Après avoir salué la création du Registre national des bénéficiaires effectifs, le ministre a souligné l'importance de ce mécanisme pour le ministère des Finances, dont relève le secteur des impôts, invitant toutes les parties et instances à y contribuer, chacune dans son domaine de compétence, afin d'assurer

la coordination et la coopération entre les différents départements ministériels concernant les bénéficiaires effectifs, tout en intensifiant les ateliers de formation et les débats sur l'identification du bénéficiaire effectif.

## SONELGAZ

**Le renforcement du partenariat au centre des entretiens entre M. Adjal et la vice-présidente de la République du Bénin**

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a eu, dans le cadre de sa visite de travail au Bénin, à la tête d'une délégation, des entretiens avec la vice-présidente de la République du Bénin, Mariam Chabi Talata, lors desquels les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans les domaines de l'électricité et du gaz entre Sonelgaz et les opérateurs énergétiques béninois, a indiqué un communiqué du groupe.

Lors de cette rencontre, Mme Talata a affiché l'intérêt de son pays pour l'expérience de Sonelgaz, insistant sur la nécessité d'accélérer la concrétisation des accords signés, notamment dans les domaines de la formation et du développement des ressources humaines, afin de répondre aux besoins du secteur de l'énergie dans son pays.

De son côté, M. Adjal a mis en avant l'expérience et les capacités techniques dont dispose Sonelgaz en ma-

tière de production et de distribution de l'électricité et du gaz, évoquant les projets stratégiques menés par le groupe, dont le projet de raccordement électrique Nord-Sud. Il a également mis en exergue les capacités de Sonelgaz en matière de services et de formation aux métiers énergétiques, affirmant que le groupe était disposé à apporter le soutien technique nécessaire au secteur de l'énergie au Bénin, dans le cadre des accords signés avec le Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) et l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat béninois chargé de la coordination de l'action gouvernementale, ministre du Cadre de vie et des Transports, José Didier Tonati, qui a souhaité que le partenariat avec Sonelgaz contribue à soutenir le développement énergétique au

Bénin et dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, estimant que le groupe Sonelgaz pouvait jouer un rôle central dans le développement de la région.

Dans le cadre de la même visite, la délégation de Sonelgaz a tenu une réunion de travail avec le président du Conseil national du patronat béninois (CNP), Eustache Kotigangan, lors de laquelle les deux parties ont examiné les possibilités de coopération et d'investissement dans le secteur de l'énergie et les mécanismes permettant à Sonelgaz d'accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest. Cette visite a, par ailleurs, été l'occasion de présenter l'expérience de Sonelgaz aux niveaux continental et régional dans le cadre de ses efforts visant à conforter sa place sur les marchés africains au service de la démarche algérienne de diversification des exportations hors hydrocarbures, a conclu le communiqué.

APS

## DROITS DE DOUANE IMPOSÉS À L'UE Jusqu'à 2,3 milliards d'euros d'impact sur les américains et l'industrie italienne

Les droits de douane de 30% annoncés par le président américain Donald Trump sur les produits de l'Union européenne pourraient coûter jusqu'à 2,3 milliards d'euros aux familles américaines et à l'industrie agroalimentaire italienne, a estimé samedi la principale organisation représentant le secteur agricole en Italie.

Donald Trump a annoncé samedi qu'il imposerait des droits de douane de 30% pour le Mexique et l'UE, une nouvelle surenchère sur fond de négociations avant l'échéance du 1er août.

Selon un communiqué de Coldiretti, "l'impact en termes de hausse des prix pour les consommateurs américains aurait inévitablement des répercussions sur les entreprises italiennes".

"La baisse de la consommation se traduit inévitablement par des invendus pour les entreprises italiennes, contraintes de chercher de nouveaux marchés", ajoute-t-elle, soulignant "le danger des contrefaçons, les Etats-Unis étant le premier producteur mondial de faux aliments +Made in Italy+".

D'après les projections de Coldiretti, avec des droits de douane de 30%, les prix de certains produits embléma-



tiques du Made in Italy comme les fromages, les vins, les tomates transformées, les pâtes farcies et les confitures et conserves homogénéisées seraient fortement impactés. "Imposer des droits de

douane de 30% sur les produits agroalimentaires européens - et donc italiens - porterait un coup dur à l'économie réelle, aux entreprises agricoles (...) mais aussi aux consommateurs américains,

qui seraient privés de produits authentiques ou contraints de les payer beaucoup plus cher", a déclaré Ettore Prandini, le président de Coldiretti, cité dans le communiqué.

## ETATS UNIS - CANADA

### Trump annonce 35% de surtaxes douanières sur les produits canadiens à partir du 1<sup>er</sup> août

Le président américain Donald Trump a annoncé jeudi qu'il compait imposer 35% de surtaxes douanières sur les produits canadiens à partir du 1<sup>er</sup> août.

"À partir du 1<sup>er</sup> août 2025, nous appliquerons au Canada des droits de douane de 35% sur les produits canadiens exportés aux Etats-Unis", a écrit le président américain dans un courrier au Premier ministre cana-

dien Mark Carney. "Ces droits de douane peuvent être modifiés, à la hausse ou à la baisse, en fonction de notre relation avec votre pays", a prévenu Donald Trump.

Comme pour chaque courrier envoyé depuis lundi, le président américain a précisé que ces droits de douane viendront s'ajouter à ceux imposés à des secteurs d'activité particuliers, tels que l'acier et l'alumi-

nium ou l'automobile. Il s'agit de deux des principales exportations canadiennes vers les Etats-Unis, premier partenaire commercial d'Ottawa.

Un peu plus tard dans la soirée, M. Trump a annoncé lors d'un entretien téléphonique accordé à NBC qu'il comptait envoyer une missive du même ordre à l'Union européenne (UE) "aujourd'hui ou demain".

## MARCHÉS EN ASIE

### Prudence face aux tensions commerciales

Les Bourses asiatiques sont mitigées vendredi, les marchés digérant la poursuite des records de la veille à Wall Street et la recrudescence des tensions commerciales initiées par le président américain Donald Trump.

Vers 02H50 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 0,13% à 39.593,84 points alors que l'indice élargi Topix gagnait 0,74% à 2.833,07 points.

A Hong Kong, l'indice

Hang Seng prenait 1,64% à 24.422,63 points.

L'indice composite de Shanghai progressait de 0,77% à 3.536,69 points, et celui de Shenzhen de 0,14% à 2.109,91 points.

Selon l'estimation médiane d'un panel d'une dizaine d'analystes interrogés par des médias, le PIB chinois a progressé de 5,2% sur un an au deuxième trimestre. La Bourse de Sydney reculait légèrement de 0,1% à 8.579,60 points, tout comme

la Bourse de Séoul de 0,09% à 3.190,31 points.

Celle de Taipei était à l'équilibre (+0,01%) à 22.694,96 points.

La veille à New York, les indices Nasdaq et S&P 500 ont établi un nouveau record en clôture, profitant de données sur l'emploi aux Etats-Unis meilleures qu'attendu.

Le FTSE 100, principal indice de la Bourse de Londres, a fait de même.

Le bitcoin évolue vendredi au-dessus des 116.000

dollars, du jamais vu, au lendemain d'une session déjà marquée par un précédent record.

Vers 02H30 GMT, la monnaie américaine progressait de 0,47% face à la devise nipponne, à environ 146,98 yens pour un dollar.

Sur le marché pétrolier

vers 02H50 GMT, le baril de WTI américain (+0,53% à 66,92 dollars) se renforçait, comme celui de Brent de la mer du Nord (+0,42% à 68,93 dollars).

## ROYAUME-UNI

### Recul surprise du PIB en mai

Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni a reculé de 0,1% en mai, là où les économistes s'attendaient à une petite progression, nouveau coup aux ambitions de croissance du gouvernement britannique après une baisse déjà le mois précédent.

L'économie a connu en mai "des reculs notables dans les secteurs de la production et de la construction" malgré une croissance constatée dans les services, a détaillé Liz McKeown, directrice des statistiques économiques de l'Office national des statistiques (ONS), qui publie vendredi les derniers chiffres

de la croissance. Le PIB avait reculé de 0,3% en avril, mois d'entrée en vigueur de hausses d'impôts sur les entreprises et de certains droits de douane américains.

Il était attendu en hausse de 0,1% en mai, selon un consensus d'analystes interrogés par Bloomberg.

Même si les chiffres d'aujourd'hui sont décevants, je suis déterminée à relancer la croissance économique et à tenir cette promesse", a réagi dans un communiqué la ministre britannique des Finances Rachel Reeves.

"Le mois de mai pourrait toutefois

s'avérer être le point le plus bas, car certains signes de reprise de l'activité ont été observés." L'économiste s'attend à ce que le PIB augmente sur l'année, mais "relativement faiblement, de 1%", en raison des freins persistants d'une économie mondiale affaiblie et de la hausse des impôts nationaux pour les entreprises britanniques".

Si les droits de douane américains ont pesé sur l'économie britannique ces derniers mois, Londres et Washington ont en effet annoncé début mai un arrangement commercial pour les réduire. Entré en vigueur fin juin, il

## MARCHÉS BOURSIERS Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a clôturé en hausse jeudi, profitant de données sur l'emploi aux Etats-Unis meilleures qu'attendu, et continuant à mettre de côté les incertitudes commerciales. Le Dow Jones a gagné 0,43% et les indices Nasdaq (+0,09%) et S&P 500 (+0,27%) ont tous deux établi un nouveau record en clôture.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt américain à dix ans était sans grand changement, à 4,34%, contre 4,33% la veille en clôture.

## Les Bourses mondiales évacuent les craintes commerciales pour atteindre de nouveaux sommets

Les marchés boursiers mondiaux ont progressé jeudi, plusieurs indices majeurs atteignant de nouveaux records, les investisseurs se montrant optimistes quant à la conclusion d'accords commerciaux susceptibles d'abaisser le montant des droits de douane imposés par Washington.

À la Bourse de New York, le Dow Jones a gagné 0,43% et les indices Nasdaq (+0,09% à 20.630,66 points) et S&P 500 (+0,27% à 6.280,46 points) ont tous deux établi un nouveau plus haut en clôture.

En Europe, le FTSE 100, principal indice de la Bourse de Londres, a terminé en hausse de 1,23% à 8.975,66 points, un nouveau record en clôture. À Francfort, l'indice vedette DAX a atteint 24.639,10 points au lendemain d'un record en clôture à 24.549,56 points, avant de terminer en baisse de 0,38%. La Bourse de Paris a fini en hausse de 0,30%, encore à bonne distance de son niveau record atteint en mai 2024. Le dollar remonte jeudi grâce à des chiffres sur l'emploi américain meilleurs que prévu. Vers 20H45 GMT, le billet vert prenait 0,19% face à la monnaie unique, à 1,698 dollar pour un euro.

Le bitcoin a quant à lui établi un nouveau plus haut, à 113.851,67 dollars, le plus capitalisé des actifs numériques évoluant vers 20H45 GMT à 113.654 dollars.

## CHANGES

### Le dollar profite de l'emploi américain

Le dollar reprend un peu de terrain jeudi grâce à des chiffres sur l'emploi américain meilleurs qu'attendu, tandis que le bitcoin profite d'un appétit pour le risque pour franchir de nouveaux sommets. Après avoir démarré la séance en légère baisse, le billet vert prenait vers 02H50 GMT 0,25% à l'euro, à 1,1691 dollar, et montait de 0,10% par rapport à la livre, à 1,3573 dollar. Le bitcoin évoluait jeudi au-dessus des 113.000 dollars, du jamais vu, au lendemain d'une session déjà marquée par un précédent record.

profite tout particulièrement au secteur automobile britannique. Les exportations vers les Etats-Unis, qui avaient connu une baisse record en avril, avaient déjà légèrement rebondi en mai, selon des chiffres également publiés vendredi. "Les exportations de biens vers les Etats-Unis, y compris les métaux précieux, ont augmenté de 0,3 milliard de livres (348 millions d'euros, ndlr) en mai 2025 après une baisse substantielle le mois précédent", mais celles-ci "sont restées relativement faibles", indique l'ONS.

**GHARDAÏA****La consolidation du front intérieur pour préserver la stabilité du pays, thème d'un Séminaire national**

Les participants à un Séminaire national sur "la consolidation du front intérieur pour préserver la stabilité du pays", clôturé dimanche à Guerrara (Ghardaïa), ont mis l'accent sur le renforcement du front intérieur, à travers divers leviers, pour préserver la stabilité de la nation.

Les intervenants ont, dans leurs recommandations, mis l'accent sur le rôle des programmes stratégiques dans différents domaines, notamment politique, sécuritaire et religieux, dans la consolidation du front intérieur et la fédération des efforts pour faire face aux défis, intérieurs et extérieurs, sous toutes leurs formes, et préserver le pays contre toute menace.

Ils ont plaidé également pour l'adoption d'un discours national riche, pluriel et rassembleur, basé sur le référentiel religieux et les constantes nationales.

Dans ce contexte, le Calife général de la Tariqa Tidjania, Cheikh Ali Belarabi, a indiqué que cette rencontre intervient dans le cadre du renforcement de la notion de stabilité nationale pour laquelle le pays a payé le tribut de millions de Chouhada, soulignant, à ce propos, que l'indépendance de l'Algérie n'a pu se concrétiser que par la cohésion nationale et la foi musulmane authentique.

Une cohésion nationale cimentée par les référents religieux et identitaire, a-t-il dit.

Abondant dans le même sens, le chercheur Bouhanya Goui (Université d'Ouargla), a estimé que la consolidation du front intérieur visait à garantir la sécurité et la stabilité du pays, et que le législateur algérien a mis en place une batterie de textes juridiques confortant le rôle de la jeunesse et de la société civile dans la lutte contre la corruption, en plus de leur adhésion au processus d'ancre de la culture de la citoyenneté, de sorte à influer sur le renforcement de la cohésion sociale, la consolidation du front intérieur et l'édification de l'Algérie victorieuse.

Les participants ont souligné, par ailleurs, le rôle de l'institution militaire, à travers ses différents corps sécuritaires, dans la stabilité du pays, en tant que principal garant de la cohésion nationale, de la sécurité des frontières et de la défense de l'Algérie contre les complots qui lui sont ourdis.

Ce Séminaire national, qu'a abrité le Cercle culturel Cheikh Ibrahim Abi Yakkane à Guerrara (12-13 juillet), a été marqué par la présentation de plusieurs communications ayant trait au rôle des Ouléma et les référentiels de la nation, la stabilité de la région du Sahel, la tolérance religieuse et les valeurs de citoyenneté, la sécurité sociale et les dangers de la fitna (discorde) religieuse, la consolidation du front intérieur et le rôle de la femme dans la sauvegarde du tissu social.

**TISSEMSILT****Une vigilance accrue face aux infractions routières et accidents de la circulation en juin 2025**

En juin 2025, les services de la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont dressé un tableau préoccupant de la situation routière, marquée par un nombre élevé d'infractions au code de la route et plusieurs accidents corporels, bien que non mortels.

**ABED MEGHIT**

Ces données traduisent une fois de plus l'urgence de renforcer la culture de la sécurité routière et de la prévention sur les routes de la wilaya.

Les statistiques publiées par la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya font état de 17 accidents corporels enregistrés durant le mois de juin, ayant entraîné 21 blessés (17 hommes et 4 femmes).

Aucun décès n'est à déplorer, un point positif dans un tableau globalement sombre.

La majorité des victimes sont des conducteurs ou passagers, avec 14 blessés, contre 7 piétons impliqués dans ces accidents.

Ces incidents sont survenus majoritairement entre 9h et 21h, avec une fréquence oscillant entre un et six accidents par jour, répartis sur toute la semaine.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces sinistres.

En tête des comportements dangereux figurent 13 infractions directement liées à des erreurs de conduite.

Parmi elles : 4 cas d'inattention des conducteurs en zone résidentielle, 3 cas de défaut de prudence en milieu urbain.

Les piétons ne sont pas



en reste, avec 3 infractions relevées à leur encontre, principalement pour des comportements à risque comme jouer sur la chaussée ou marcher trop près du bord de la route.

En parallèle, les services de police ont enregistré 859 infractions au code de la route durant le mois de juin 2025.

Ces infractions ont été classées en quatre catégories selon leur gravité,

réfléchissant une large variété de comportements à risque.

Infractions de 3e degré (258 cas) : Cette catégorie arrive en tête, dominée par : 89 infractions pour usage de films plastiques ou vitres teintées sur les véhicules, 83 infractions pour non-port de la ceinture de sécurité, 29 cas

d'excès de vitesse de 10 à 20% au-dessus de la limite autorisée. Infractions de 1er degré (240 cas) : 82 infractions pour défaut de feux de freinage 49 pour non-présentation du permis de conduire ou d'un document équivalent, 38 pour défaut d'éclairage avant (feux de position, de croisement ou de route).

Infractions de 2e degré (202 cas) : 72 cas de stationnement gênant, 34 pour excès de vitesse inférieur à 10%, 17 infractions pour stationnement dans des zones interdites.

Infractions de 4e degré (153 cas) : 53 pour excès de vitesse dépassant 20 à 30% de la limite légale, 36 pour circulation à contresens, 21 pour usage du téléphone portable au volant.

Face à ce constat, les autorités locales sont

appelées à intensifier les campagnes de sensibilisation, notamment dans les quartiers urbains et les zones scolaires.

Les comportements irresponsables, tant chez les conducteurs que chez les piétons, demeurent à l'origine de la majorité des incidents.

La Sûreté de wilaya de Tissemsilt renouvelle à cet effet son appel à tous les usagers de la route pour le respect strict du code de la route, dans le but de préserver des vies humaines et garantir la sécurité de tous.

La multiplication des contrôles routiers, appuyée par des mesures pédagogiques ciblées, constitue une priorité pour inverser cette tendance alarmante.

**ABED MEGHIT**

**SAISON ESTIVALE****Arrivée du premier groupe d'enfants de la communauté nationale à l'étranger à Alger**

Le premier groupe d'enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger est arrivé, samedi à l'Aéroport international "Houari Boumediene" d'Alger pour participer aux camps d'été organisés dans différentes wilayas côtières du pays à l'occasion de la saison estivale.

Ce groupe a été accueilli par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, et la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, ainsi que les deux secrétaires généraux des ministères des Transports, et de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Dans une déclaration à la presse, M. Hidaoui a précisé que l'organisation de ces camps d'été s'inscrivait dans le cadre de "la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réserv-



er un quota de 2.000 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger pour participer aux camps d'été, en coordination avec la Grande Mosquée de Paris", ajoutant qu'un "programme riche et varié a été élaboré dans neuf (9) centres situés dans 13 wilayas côtières pour permettre aux enfants de passer leurs vacances d'été". Selon M. Hidaoui, ce programme vise à

"ancrer les valeurs nationales et le sens civique, et à renforcer les compétences en communication et en dialogue". Les enfants de la diaspora bénéficieront également d'un programme touristique comprenant des visites de différents sites historiques et archéologiques dont regorge l'Algérie, a fait savoir le ministre qui a salué les efforts des différents secteurs, tels que les

transports et l'énergie, pour la réussite de ces camps d'été. Pour sa part, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger a salué l'organisation de tels camps d'été qui, a-t-il dit, permettent de renforcer les liens entre la communauté nationale à l'étranger et son pays à travers une série d'activités culturelles, éducatives et historiques.

La déléguée nationale à la protection de l'enfance a, quant à elle, indiqué que ces camps d'été constituent "une opportunité propice pour les enfants du même pays de se rencontrer et de découvrir les différentes régions touristiques et historiques". Pour sa part, le représentant de la Grande Mosquée de Paris, Hocine Hassaine, s'est dit satisfait des conditions d'accueil réservées aux enfants de la communauté nationale, saluant les instructions données par le président de la République pour une prise en charge optimale des enfants de la diaspora algérienne.

APS

## GRÈCE

# Une nouvelle vague de chaleur avec des températures atteignant 40 C°

Les météorologues prévoient une semaine de canicule avec des températures atteignant 40 C ou plus dans de nombreuses régions de Grèce, a déclaré dimanche, Kostas Lagouvardos, directeur des recherches météorologiques à l'Observatoire national d'Athènes.



La vague de chaleur reviendra en Grèce lundi, avec des températures comprises entre 37 et 40 C. "Juillet a commencé avec une chaleur anormale, et la semaine prochaine s'annonce à nouveau très chaude, avec 37 à 40 C. Cette canicule devrait durer 7 à 8 jours, augmentant significativement la température

moyenne de juillet", a-t-il précisé à l'agence ANA-MPA.

M. Lagouvardos a indiqué que juin 2025 a été l'un des mois les plus chauds des 16 dernières années dans presque toutes les régions du pays.

"Dans l'ouest et le nord de la Grèce, les températures ont dépassé la normale de plus de 2 C en

moyenne, et de 1 C dans les Cyclades et en Crète. Néanmoins, juin a été le deuxième mois le plus chaud jamais enregistré dans notre pays, après juin de l'année dernière, qui fut extrême avec des records historiques", a-t-il ajouté.

"Les premières observations montrent une accumulation de vagues de chaleur

leur prolongées ces dernières années en Grèce, un phénomène observé depuis 4 à 5 ans.

Mais il faut plus de temps pour déterminer s'il s'agit d'une tendance systématique", a expliqué le météorologue. Il a toutefois averti: "Il ne faut pas se leurrer en pensant qu'une période chaude mais non extrême ne pose pas de problème". Une étude menée par des chercheurs britanniques révèle que 2.300 décès liés à la chaleur ont été enregistrés dans 12 villes européennes entre le 23 juin et le 2 juillet, dont 1.500 attribuables au changement climatique. Athènes en a compté 96 cas.

Face aux fortes chaleurs, la Grèce ouvre des salles climatisées dans les installations sportives et interdit les travaux en extérieur l'après-midi. Le 9 juillet, le ministère du Travail a ainsi interdit le travail en plein air entre 11h et 17h heure locale à Athènes et dans d'autres régions.

## RUSSIE

# Vague de chaleur à Moscou, un record de température battu

Une chaleur "accablante": Moscou suffoquait vendredi sous l'effet d'une canicule qui a poussé le mercure à plus de 35 C et fait tomber un record de température vieux de près de 30 ans, selon les services météo russes.

Dans la capitale russe, ville au climat continental, le record de température de 33,4 C pour un 10 juillet, établi en 1996, a été battu jeudi avec 33,9 C, a indiqué le

Centre météorologique russe sur son site internet.

Vendredi, un nouveau record pourrait tomber, les services météo prévoyant une température allant jusqu'à 36 degrés.

La canicule "persistera" jusqu'au début de la semaine prochaine dans toute la partie centrale de la Russie et dans le sud de sa partie européenne, avec des températures "dépassant de 3 à 8 degrés les normes cli-

matiques moyennes", prévoit le Centre météorologique russe. Depuis le début de la semaine et l'arrivée de la vague de chaleur, les Moscovites en vacances se sont précipités dans leurs maisons de campagne en banlieue, ainsi que dans les parcs et près des fontaines de la capitale.

La chaleur représente un défi particulier pour les ouvriers travaillant sur les nombreux chantiers, ainsi

que pour les personnes âgées. Certains se baignaient dans les étangs et canaux pollués de la ville, malgré les interdictions de baignade. L'Europe de l'Ouest a, elle, connu le mois dernier son mois de juin le plus chaud jamais enregistré, alors que des températures "extrêmes" ont frappé le continent lors de deux vagues de chaleur consécutives précoces, selon le service européen Copernicus.

## SYRIE

# Des feux de forêt maîtrisés après 10 jours

La Défense civile syrienne a annoncé dimanche avoir maîtrisé les feux de forêt qui ont fait rage pendant plusieurs jours dans l'ouest du pays, tout en continuant de surveiller les sites touchés pour éviter de nouveaux incendies.

Les feux de forêt déclenchés il y dix jours dans la province côtière de Lattaquié ont ravagé quelque 100 km<sup>2</sup> de zones boisées selon l'ONU, mais n'ont pas fait de victimes.

Quelque 5.000 personnes ont été touchées par ces incendies dans la région de Lattaquié où plusieurs localités ont été évacuées, a indiqué en début de semaine le bureau des affaires humanitaires de

l'ONU (Ocha) en Syrie. "Les foyers d'incendies ont été maîtrisés sur tous les fronts samedi", mais les équipes

la reprise des incendies", a indiqué la Défense civile sur les réseaux sociaux. Le ministre chargé des situations d'urgence et des catastrophes, Raed al-

samedì, a annoncé samedi soir sur les réseaux sociaux que la Défense civile locale, aidée d'équipes turque, jordanienne, libanaise, qatarie et irakienne, avait réussi à "stopper la propagation du feu sur tous les fronts".

Il a néanmoins averti que "des menaces" persistaient et que les équipes "travaillent pour prévenir" de nouveaux incendies.

Les équipes avaient été confrontées à des conditions particulièrement difficiles : températures élevées, vents violents, relief montagneux escarpé et présence de mines. Le ministre de l'Intérieur, Anas Khattab, avait dit suspecter une implication de certains individus dans les incendies.



APS

## LOS ANGELES

# Décès d'un ouvrier agricole blessé dans une descente de la police de l'immigration

Un ouvrier agricole grièvement blessé lors d'une descente de la police de l'immigration dans des fermes légales de cannabis, cette semaine près de Los Angeles, est mort, a annoncé sa famille samedi.

Lors des raids de jeudi, menés dans le cadre de la campagne de répression de l'immigration illégale lancée par l'administration de Donald Trump, quelque 200 personnes avaient été arrêtées et des affrontements ont opposé agents et manifestants. La famille de l'ouvrier avait lancé une page sur la plateforme de collecte de fonds GoFundMe, pour soutenir ses proches au Mexique.

Samedi, cette page a publié une mise à jour pour annoncer que l'ouvrier, Jaime Alanis, était "décédé".

## HONDURAS

# Un maire enlevé et tué par des hommes armés

Le maire d'une ville du Honduras qui aspirait à être réélu lors des élections de novembre a été enlevé et assassiné, a annoncé jeudi la police. Francisco Martinez, maire de San Isidro (ouest), près de la frontière avec le Salvador, a été sorti de force de son véhicule par des hommes armés dans la ville de Siguatepeque, à 90 km au nord de la capitale Tegucigalpa, dans la soirée de mercredi. Son corps criblé de balles a été retrouvé près d'un terrain de football, selon le rapport de la police.

Le maire de 45 ans briguitait sa réélection pour le Parti National (droite) lors des élections générales du 30 novembre, qui doivent aussi permettre de désigner le prochain président du Honduras et de renouveler le Parlement. Le mobile du meurtre fait l'objet d'une enquête, a précisé Miguel Martinez, porte-parole de la police.

## AFGHANISTAN

# Un mort dans l'effondrement du boyau d'une mine de charbon

Un mineur a perdu la vie et un autre a été blessé à la suite de l'effondrement d'un boyau jeudi dans une mine de charbon de la province afghane de Samangan (nord), a annoncé vendredi le porte-parole de la police provinciale, Hashmatullah Rahmani. L'accident a eu lieu dans le district de Dara-i-Sufi Bala alors que les mineurs extraient du charbon.

Le corps de la victime a été remis à sa famille, tandis que le blessé a été hospitalisé, a-t-il précisé. En mai dernier, un accident similaire avait causé la mort de sept personnes et fait deux blessés dans une mine de charbon de la même province. Le manque de machines d'extraction modernes, l'absence des mesures de sécurité ou encore des ouvriers non qualifiés sont souvent la cause de la mort de mineurs dans le pays, selon les Afghans.

APS

**TÉBESSA****Une caravane médico-chirurgicale d'Alger prend en charge des enfants atteints de malformations congénitales**

Une caravane médicale spécialisée, en provenance d'hôpitaux d'Alger, effectue depuis dimanche à Tébessa, des interventions chirurgicales à des enfants souffrant d'hernie inguinale et d'atrophie testiculaire. Initiate dans le cadre du jumelage entre les hôpitaux de la wilaya de Tébessa et des Centres hospitalo-universitaires (CHU) d'Alger, à savoir Issad-Hassani (Beni Messous), Mustapha-Pacha (Alger-centre) et Mohamed-Lamine Debaghine (Bab El Oued), cette caravane opérera dans les communes d'El Aouinet, de Morsott et de Chréa.

Le directeur par intérim de la santé et de la population, Yazid Arif, a souligné, en marge du départ de cette caravane depuis l'Établissement public hospitalier (EPH) "Dr Alia-Salah" de Tébessa, que les médecins constituant cette caravane effectueront quelque 400 opérations rendues nécessaires à la suite d'examens préalables. M. Arif, faisant savoir que la mission de cette caravane, entamée dimanche, se poursuivra jusqu'au 17 juillet, a indiqué que le secteur de la santé de la wilaya de Tébessa a fourni l'équipement médical et les instruments nécessaires aux interventions chirurgicales programmées, et qui devraient se dérouler, selon le même responsable, dans de bonnes conditions. Le responsable a également précisé que 20 médecins des trois CHU d'Alger, dont des professeurs de médecine et des praticiens spécialisés en chirurgie pédiatrique et en anesthésie-réanimation, composent cette caravane.

Les parents des jeunes patients concernés ont salué cette initiative qui leur évite de se déplacer vers des hôpitaux situés en dehors de la wilaya pour la prise en charge de leurs enfants.

**ORAN****21 enfants cancéreux ayant obtenu le BEM honorés**

Une cérémonie a été organisée, dimanche à Oran, en l'honneur de 21 enfants atteints du cancer ayant réussi l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), session Juin 2025.

La cérémonie a été organisée par l'Association d'aide aux enfants atteints du cancer, en présence du directeur de l'Education de la wilaya, M. Abdelkader Oubelaid, et de la directrice du Centre de lutte contre le cancer "Emir Abdelkader" de Misserghine, lieu où les épreuves de l'examen se sont déroulées, Mme Tefahi. Dans une déclaration à la presse, M. Oubelaid a rappelé que près de 12 enseignants ont été mobilisés pour accompagner les enfants hospitalisés au Centre dans des classes spécialement aménagées, précisant que le taux de réussite chez ces enfants a atteint 100%, soit les 21 enfants, dont un qui est malheureusement décédé avant l'annonce des résultats.

De son côté, le président de l'Association d'aide aux enfants atteints du cancer, M. Mohamed Bensekrane, a salué la détermination de ces enfants, qui ont relevé le défi en obtenant des moyennes entre 12 et 14 sur 20. Lors de la cérémonie, quatre autres enfants ayant passé l'examen chez eux en raison de leur état ont également été honorés, ainsi que deux étudiantes universitaires suivies dans le même hôpital, dont l'une a obtenu une Licence et l'autre un Master.

**RECHERCHE****L'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et de la vie crée un Centre d'appui à la Technologie et l'Innovation**

L'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé et de la Vie (ATRSSV) vient de créer un Centre d'appui à la technologie et l'Innovation (CATI), a-t-elle indiqué, jeudi, dans un communiqué.

Ce nouveau Centre a pour mission principale de "soutenir les chercheurs et les porteurs de projets dans la protection, la maturation et la commercialisation des produits issus de la recherche dans les domaines de la santé et des sciences de la vie", a précisé l'Agence, soulignant qu'il s'agit d'une étape importante dans le processus de valorisation des résultats de la recherche scientifique. Le lancement du CATI sera suivi par la signature d'une convention entre l'ATRSSV et l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), lit-on dans le communiqué qui fait savoir que cette col-

**CÉLÉBRATION****Le ministère de la Santé célèbre la Journée mondiale de la Population 2025**

Le ministère de la Santé, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), a organisé, hier à Alger, une journée d'information à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la population, dont le thème pour cette année est la jeunesse.

Dans une allocution lue en son nom par le conseiller au ministère, M. Mohamed El Hadj, le ministre de la Santé, M. Abdellah Saïhi, a indiqué que l'Algérie célébrait cette année la Journée mondiale de la population sous le slogan "Donner aux jeunes les moyens pour fonder une famille dans une Algérie prospère et pleine d'espoir", invitant les participants à cette manifestation à partager leurs expériences et à développer une réflexion sur les mesures à adopter en vue de promouvoir la jeunesse.

Le ministre a mis en exergue, dans ce sens, les avancées tangibles réalisées par l'Algérie dans plusieurs domaines, notamment en matière d'amélioration de la couverture sanitaire et de promotion de l'éducation tout en offrant au jeunes l'accès aux technologies de l'information, leur assurant ainsi des opportunités inédites en termes de formation, de communication et d'ouverture sur le monde. S'agissant de l'habitat, M.



Saïhi a rappelé que la période 2020-2024 a été marquée par la distribution de 1,7 million de logements, toutes formules confondues, dont 30% ont été attribués à des jeunes de moins de 35 ans. Pour sa part, la représentante du UNFPA en Algérie, Faiza Bendriss, a souligné l'importance de renforcer le rôle de la jeu-

nesse dans la planification stratégique et la mise en œuvre des politiques démographiques au profit de la famille et de la société.

Elle a par ailleurs salué les efforts de l'Algérie en matière de maternité, couronnés notamment par l'allongement du congé de maternité, de 3 à 6 mois.

**OUARGLA****Remise d'équipements médicaux pour hémophiles sur initiative de Sonatrach**

Des équipements médicaux destinés à des personnes atteintes d'hémophilie ont été remis par l'association des malades hémophiles d'Ouargla, sur une initiative du groupe Sonatrach, à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris jeudi auprès de l'association.

Ces équipements, remis à des malades à mobilité réduite adhérents à l'association précitée,

consistent en six (6) motocyclettes électriques, susceptibles de faciliter leurs déplacements pour leurs soins, a précisé à l'APS la présidente de l'association, Malika Lamri.

Cette initiative de solidarité de la part de Sonatrach, traduisant son rôle de partenaire social en tant qu'entreprise citoyenne et contribuant à la prise en charge des catégories aux besoins spécifiques, est marquée par une remise d'équipements adaptés à la nature

de l'handicap, a-t-elle ajouté.

Pour une meilleure prise en charge de cette catégorie de malades, la présidente de l'association des malades hémophiles d'Ouargla estime, par ailleurs, "nécessaire" l'ouverture d'un centre régional qui regrouperait les différentes spécialités médicales que nécessite le protocole sanitaire précis des malades hémophiles, en vue d'éviter une détérioration de leur état de santé, et l'apparition de

l'handicap et de l'infirmité.

Pour sa part, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Ouargla, Dr. Ahmed Sengari, a assuré du soutien des malades hémophiles de la wilaya et leur prise en charge, en leur assurant les soins nécessaires et la mobilisation de praticiens spécialistes.

L'hémophilie est un trouble hémorragique héritaire qui se traduit par l'incapacité du sang à coaguler correctement.

**ORAN****Recul de la mortalité maternelle grâce à l'amélioration de la couverture sanitaire**

Les chiffres concernant la mortalité maternelle au cours des dernières années dans la wilaya d'Oran indiquent une baisse significative, grâce au renforcement de la couverture sanitaire et l'accès équitable aux soins, a indiqué, jeudi, le Pr Benbouabdallah, du service de la population de la direction locale de la Santé et de la population (DSP).

Le Pr Benbouabdallah, qui a présenté un bilan de la DSP

lors de l'ouverture d'une journée organisée par le service population, à l'occasion de la Journée mondiale de la population, célébrée le 11 juillet de chaque année, a indiqué que 44 cas de décès périnataux ont été enregistrés, en 2022, contre 35 en 2023 et 26 en 2024.

Cette tendance, marquée par une chute graduelle, est nationale et n'a cessé de baisser, depuis des années, grâce au renforcement de la couverture sanitaire et l'accès équitable aux soins, en plus de la mise en place de plans et programmes nationaux ciblés pour améliorer la prise en charge mère-enfants.

Le programme de la célébration de la Journée de la population, sous le slogan "Permettre aux jeunes de fonder les familles qu'ils désirent dans une Algérie prospère et pleine d'espoir", a inclus des interventions de spécialistes de différents organismes, ainsi qu'une campagne de sensibilisation, avec la participation d'une vingtaine d'établissements de santé de la wilaya, qui ont dressé des chapiteaux au niveau de la place Maghreb, au centre-ville.

Chaque établissement a mobilisé des spécialistes, qui seront disponibles jeudi et vendredi pour répondre aux questions des citoyens, selon différentes thématiques choisies, comme la lutte contre la drogue, la procréation assistée, la prévention contre l'hépatite C et le VIH.

Ce programme vise à sensibiliser sur des questions en rapport avec la croissance démographique et ses enjeux, notamment en ce qui concerne le rôle de la jeunesse dans la construction de l'avenir, ainsi que le renforcement de la communication avec la population sur la politiques démographique.

**ONU****Des millions de personnes risquent de mourir du sida après la baisse des financements**

Six millions de nouvelles infections par le VIH et quatre millions de décès supplémentaires liés au sida pourraient survenir entre 2025 et 2029 si les services de traitement et de prévention du VIH soutenus par les Etats-Unis s'effondrent complètement, a prévenu l'ONUSIDA dans son rapport 2025 sur le sida dans le monde.



Selon cette agence des Nations unies, "de telles coupes remettent en cause plus de vingt ans de progrès dans la lutte contre la pandémie de sida".

Pour la cheffe de l'ONUSIDA, Winnie Byanyima, il ne s'agit pas seulement d'un déficit de financement, mais d'"une bombe à retardement".

"Nous avons vu des services disparaître du jour au lendemain.

Des agents de santé ont été renvoyés chez eux.

Et les gens, en particulier les enfants et les populations clés, sont écartés des soins", a déclaré la directrice exécutive de l'ONUSIDA, à l'occasion de la publication du rapport 2025 de l'agence.

En avril dernier, l'ONUSIDA avait déjà évalué les conséquences d'une interruption permanente du Plan d'urgence présidentiel de lutte contre le sida porté par les Etats-

Unis (PEPFAR) et calculé que cela causerait plus de six millions de nouvelles infections et 4,2 millions de décès liés au sida en quatre ans, ramenant la pandémie à des niveaux qu'elle n'avait plus connu depuis le début des années 2000.

Le PEPFAR avait engagé 4,3 milliards de dollars d'aide bilatérale en 2025.

Il avait soutenu le dépistage du VIH pour 84,1 millions de personnes et le traitement du VIH pour 20,6 millions de personnes.

Le Plan a également permis à 2,3 millions d'adolescentes et de jeunes femmes de bénéficier de services complets de prévention du VIH en 2024. Environ 31,6 millions de personnes bénéficient d'un traitement antirétroviral selon un chiffre de 2024, et le nombre de décès liés au virus a été plus que divisé par deux comparé à 2010, rappelle un rapport

publié jeudi par l'ONU qui ravive les craintes pesant sur les programmes de prévention et de traitement.

L'agence onusienne estime qu'une action urgente et une solidarité renouvelée sont nécessaires pour maintenir les progrès accomplis et empêcher une réurgence du VIH.

"En temps de crise, le monde doit choisir la transformation plutôt que le recul", a fait valoir Mme Byanyima, ajoutant qu'"ensemble, nous pouvons encore mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030, si nous agissons de toute urgence, dans l'unité et avec un engagement inébranlable".

Le rapport de l'ONUSIDA a été publié avant la Conférence scientifique sur le sida IAS 2025 qui se tiendra à Kigali, au Rwanda, du 13 au 17 juillet 2025.

**AFRIQUE****Plus de 4 200 décès dus au choléra et au mpox en 2025**

L'Afrique a enregistré plus de 4 200 décès dus aux épidémies de choléra et de mpox dans différentes parties du continent en 2025, a déclaré le Centre africain de contrôle et de prévention

des maladies (CDC Afrique).

Lors d'une conférence de presse en ligne jeudi soir, Yap Boum II, responsable adjoint des incidents pour le mpox au CDC Afrique, a déclaré que le

choléra et le mpox constituent les principales épidémies jusqu'à présent en 2025, causant 4 275 décès depuis le début de l'année. Les données de l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine mon-

trent que depuis le début de l'année, quelque 21 pays africains ont enregistré 176 136 cas suspects de choléra et 3 697 décès liés à cette maladie.

Le manque d'eau propre et salubre a été identifié comme le principal facteur des épidémies récurrentes de choléra en Afrique, qui sont encore aggravées par des systèmes de santé mis à rude épreuve alors que le continent est confronté à un certain nombre d'épidémies et de situations d'urgence en matière de santé publique.

Selon le CDC Afrique, quelque 23 pays africains ont également enregistré 79 024 cas de mpox et 578 décès liés à cette maladie depuis le début de l'année 2025.

**PRODUITS NOCIFS POUR LA SANTÉ L'OMS lance une initiative pour augmenter les taxes**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé une initiative destinée à faire augmenter les prix réels du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées d'au moins 50% d'ici à 2035, par le biais de la fiscalité, dans le but de freiner les maladies chroniques et d'obtenir des recettes publiques essentielles. Le lancement de l'initiative mercredi intervient "au moment où les systèmes de santé sont soumis à une pression énorme, en raison de l'avancée des maladies non transmissibles (MNT), de la diminution de l'aide au développement et de l'augmentation de la dette publique", a souligné l'OMS, dans un communiqué.

La consommation de tabac, d'alcool et de boissons sucrées "alimente l'épidémie de MNT, notamment les cardiopathies, les cancers et le diabète, responsables de plus de 75% des décès dans le monde", a-t-elle expliqué. D'après un rapport récent, "une augmentation unique de 50% du prix de ces produits pourrait éviter 50 millions de décès prématûres au cours des 50 prochaines années". "Les taxes sur les produits nocifs pour la santé sont l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons", a déclaré le sous-directeur général de l'OMS chargé de la promotion de la santé, de la prévention et de la lutte contre les maladies, Jeremy Farrar.

Elles "permettent de réduire la consommation de produits nocifs et d'obtenir des recettes que les pouvoirs publics peuvent réinvestir dans les soins de santé, l'éducation et la protection sociale", a-t-il ajouté juste qu'"il est temps d'agir".

L'OMS a appelé les pays, la société civile et les partenaires de développement à soutenir cette initiative et à s'engager en faveur d'une fiscalité "plus judicieuse et plus équitable", favorable à la santé et qui permette d'atteindre plus vite les Objectifs de développement durable (ODD). Entre 2012 et 2022, près de 140 pays ont augmenté les taxes sur le tabac, ce qui a entraîné une hausse des prix réels de plus de 50% en moyenne. Un changement à grande échelle est donc possible, selon l'agence sanitaire mondiale.

**CERVEAU DE L'ENFANT Une IRM "ultrapuissante" livre des images d'une précision inédite**

Une technologie d'imagerie médicale vient de voir le jour, capable de révéler avec une finesse "sans précédent" les structures et l'activité du cerveau des enfants, ouvrant de nouvelles perspectives pour la recherche sur les troubles neurologiques pédiatriques.

Des chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de l'université Paris-Saclay espèrent, grâce à cette innovation technologique, mieux comprendre les troubles du neuro-développement et les maladies du cerveau de l'enfant. Installé depuis 2007 dans un centre de recherche du CEA (Neurospin), sur le plateau de Saclay (Essonne), la puissante IRM qui a produit ces clichés livre déjà des images du cerveau adulte.

Adapter cette technologie pour l'utiliser chez l'enfant et obtenir le feu vert des autorités sanitaires pour cet usage a pris plusieurs années de recherche et de développement, ont expliqué les chercheurs mercredi lors d'une conférence de presse. Pour le Dr David Germanaud, neuro-pédiatre à l'Institut Robert-Debré du cerveau de l'enfant et chercheur au CEA, il s'agit d'une "première mondiale à ce niveau de technicité des images et de garantie de sécurité". Grâce à une meilleure résolution des images et à des contrastes accrus, cette IRM permet de voir "les détails fins du cerveau, la vascularisation, le métabolisme cérébral...et son activité à l'échelle individuelle", a-t-il précisé.

Lundi 14 juillet 2025

# APHTES

## Qu'est-ce qui les favorise ?

*La fatigue, certains aliments et même certains médicaments peuvent être à l'origine des aphtes qui apparaissent à l'intérieur des joues, sur la langue ou les lèvres. On vous dit comment faire pour les prévenir.*

Généralement bénins, les aphtes n'en sont pas moins douloureux. Ces petits ulcères de la bouche sont parfois si gênants qu'ils soulèvent à l'intérieur des joues, sur les bords de la langue ou à l'intérieur des lèvres sans que l'on en connaisse vraiment la cause. Toutefois, certains facteurs peuvent favoriser leur apparition.

### LES PRINCIPAUX FACTEURS DÉCLENCHANTS

Les problèmes dentaires : un appareil dentaire ou une prothèse mal placée peuvent créer une traumatismus dans la bouche qui dégénère en ulcère.

Certains aliments : noix, cacahuètes, gruyère, fraises, tomates, citrons, ananas, figues sont connus pour déclencher des aphtes chez les personnes qui y sont sujettes.

Les modifications hormonales : cycle menstruel et ménopause sont



dès périodes propices à l'apparition d'aphtes chez les femmes.

Certaines maladies : anti-inflammatoires non stéroïdiens, hépatopathies, antithrombotiques, ainsi que certains anticoagulants et les médicaments contre le paludisme sont montrés du doigt.

Le stress et la fatigue suffisent parfois à déclencher une poussée.

L'arrêt du tabac provoque souvent l'apparition d'aphtes mais le phénomène est souvent temporaire.

Brossez-vous les dents avec une brosse à dents souple qui évitera d'agresser les muqueuses buccales.

Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil salissant peut favoriser les aphtes.

Si vous en avez régulièrement, c'est peut-être que vous présentez certaines carences en fer, en zinc

ou en vitamines du groupe B (notamment B9 et B12). Votre médecin peut vous prescrire un traitement préventif à base de compléments alimentaires.

### PEUT-ON PRÉVENIR LES APHTES ?

Surveillez vos menus en évitant soigneusement les aliments cités plus haut qui provoquent leur apparition.

Brossez-vous les dents avec une brosse à dents souple qui évitera d'agresser les muqueuses buccales.

Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil salissant peut favoriser les aphtes.

4/9 - Les noix

Les noix, ainsi que tous les fruits à coques, peuvent être à l'origine des aphtes, à cause de leur texture râpeuse et irritante.

Mais il est possible de les rendre inoffensives en les faisant tremper 30 à 60 minutes dans l'eau avant de les consommer.

### 2/9 - Le gruyère

Le gruyère et d'autres fromages à pâte dure tels que le parmesan, le comté et le gouda peuvent favoriser l'apparition d'aphtes. Préférez-lui le yaourt, riche en ferments lactiques, qui participera au maintien d'un bon microbiote buccal. Riché en vitamine D, il va également favoriser la cicatrisation.

### 3/9 - 8 tomatoes

Les tomates crues sont réputées pour donner des aphtes. Afin d'y remédier, faites cuire les tomates avec un peu de sucre pour réduire leur acidité.

### 4/9 - L'ananas

Fruit très sucré mais très acide, l'ananas peut faire survenir plusieurs aphtes d'un coup chez des patients sensibles. Malgré ses nombreux bienfaits (antioxydant, anti-inflammatoire...), il est à proscrire en cas de lésions. Veillez à l'éviter au maximum !

### 5/9 - Les fraises

Les fruits et légumes crus sont plus abrûlants pour la muqueuse buccale. Pour en consommer quand même sans trop souffrir, consommez des compotes, moins irritantes pour les aphtes. Fraise, framboise, abricot... Il y en a pour tous les goûts.

### 6/9 - Le café

Le café, comme l'alcool ou les jus de fruits augmentent l'acidité de l'estomac et peuvent être responsables de l'irritation de la muqueuse buccale, et donc d'aphtes. S'il est un peu trop chaud, il peut aussi être à l'origine de brûlures sur la muqueuse, qui se transforment ultérieurement en aphtes.

### 7/9 - Les épices

Oubliez la cannelle, le paprika ou le curry, au moins pendant le temps où vous souffrez d'aphtes. Ces épices peuvent libérer dans l'organisme de l'histamine, une substance connue pour entraîner des réactions inflammatoires.

### 8/9 - Le citron

Aliment acide par excellence, le citron, ainsi que tous les agrumes (oranges, clémentines), sont responsables d'aphtes.

### 9/9 - Le gluten

Le gluten est responsable d'une inflammation de l'intestin et de la muqueuse buccale. Les aphtes en continu peuvent même être le signe de la présence d'une maladie cœliaque, soit une intolérance au gluten.

## Comment s'en débarrasser plus vite ?



Un dermatologue. Il y a d'ailleurs parfois des lésions associées sur la peau (ça ressemble à de l'acné), sur les voies génitales, l'œil ou encore

les viscères... «Quand un patient a des aphtes buccaux et génitaux, je l'envole automatiquement faire un billet chez l'ophtalmolo», explique

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

Ne confondez pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

crise un traitement préventif à base de compléments alimentaires.

Vous avez des aphtes «géants» : ces aphtes mesurent parfois jusqu'à un centimètre de diamètre. Ils s'aggravent souvent au niveau du pharynx, sur le voile du palais, où ils entraînent une inflammation importante avec un gonflement et une douleur intense. Souvent, il est impossible de parler.

Ces aphtes géants durent plus

## J'ai des aphtes : je consulte ou pas ?

sur l'avant de la bouche, débordant parfois sur le pourtour des lèvres. L'herpès est très rare avant l'âge de 20 ans.

Des aphtes fréquents associés à des douleurs articulaires et des troubles cardio-vasculaires, neurologiques et digestifs peuvent être les signes de la maladie de Behcet. N'hésitez pas à consulter en cas d'apparition de ces symptômes associés.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

Ne confondez pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des tissus avasins.

On ne confond pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites ulcerations, regroupées par 5 ou 10

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois, ils nécessitent un traitement médical adapté ( corticoïdes). Sans traitement, ils s'aggravent et provoquent une réactivation des

**GABON****Les élections législatives et locales fixées au 27 septembre prochain**

Le gouvernement gabonais a lancé vendredi le processus électoral devant aboutir aux élections législatives et locales prévues le 27 septembre prochain, a indiqué le ministère gabonais de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation.

La révision des listes électorales débutera lundi et s'achèvera le 12 août sur toute l'étendue du territoire et dans les représentations diplomatiques du Gabon, tandis que le dépôt des candidatures est prévu du 27 juillet en cours au 7 août prochain, a-t-on précisé de même source.

Le renouvellement de l'Autorité de contrôle des élections et du référendum (Acer) interviendra entre le 14 et le 21 juillet, après un appel à candidatures.

Les membres retenus seront nommés par décret présidentiel et prêteront serment devant la Cour constitutionnelle, a-t-on ajouté.

**CENTRAFRIQUE****Les élections locales, législatives et présidentielle auront lieu simultanément en décembre**

Le Premier ministre centrafricain, Félix Moloua, a annoncé vendredi que les élections locales, initialement prévues pour le 30 août, se tiendront désormais en décembre prochain, en même temps que les élections législatives et la présidentielle.

Selon une note publiée sur le site de la Primature, M. Moloua a fait cette déclaration lors d'une réunion du comité stratégique d'appui au processus électoral. Il a précisé que cette décision vise à rationaliser le calendrier électoral et à optimiser les ressources mobilisées pour l'organisation des différents scrutins.

Ce nouveau report des élections locales intervient alors que l'Autorité nationale des élections (ANE) a publié, le même jour, un communiqué faisant le point sur l'état d'avancement des opérations de recensement électoral. D'après les données actualisées, le fichier électoral provisoire consolidé compte 2 391 977 électeurs inscrit, contre 1 634 111 lors du scrutin de 2020.

**CAMEROUN****L'élection présidentielle fixée au 12 octobre prochain**

L'élection présidentielle au Cameroun est prévu 12 octobre prochain, indique un décret portant convocation du corps électoral signé vendredi par le président Paul Biya. D'après le calendrier publié par Elections Cameroon (ElecCam), l'organe chargé de l'organisation des scrutins, les candidats à la magistrature suprême ont jusqu'au 21 juillet pour déposer leur dossier.

La liste définitive des candidatures retenues sera publiée au plus tard le 11 août, alors que la campagne électorale, quant à elle, débutera le 27 septembre et s'achèvera le 11 octobre.

Par ce décret portant convocation du corps électoral, les inscriptions sur les listes électorales sont suspendues, Elecam ayant mis en ligne la liste électorale provisoire, qui compte 7,8 millions d'électeurs inscrits.

**SOMALIE****7 terroristes "Shebab" éliminés dans la région de Hiiraan**

Au moins sept membres du groupe terroriste "Shebab" ont été éliminés lors d'une opération sécuritaire à Buulo-Xoog, un village situé dans la ville de Buq-Aqable, dans la région de Hiiraan (centre de la Somalie), a rapporté l'agence de presse somalienne Sonna.

L'opération, planifiée par l'Agence nationale de renseignement et de sécurité (NISA) de Somalie, a également entraîné la destruction de deux camions chargés d'armes.

Selon des sources de renseignement, citées par Sonna, les terroristes "Shebab" revenaient de la région de Shaw et se dirigeaient vers Buq-Aqable lorsque'ils ont été neutralisés.

Cette opération marque une nouvelle étape dans la campagne en cours visant à démanteler les réseaux logistiques et opérationnels des terroristes "Shebab" à travers le pays.

La NISA a également annoncé que des images haute résolution et des preuves photographiques prises au cours de l'opération seront rendues publiques pour montrer l'ampleur du coup porté au groupe terroriste.

**CONFLIT AU SOUDAN****Au moins 11 morts dans des attaques des FSR dans le Nord-Kordofan**

Au moins 11 personnes, dont trois enfants, ont été tuées au Nord-Kordofan (sud du Soudan) dans des attaques menées par les Forces de soutien rapide (FSR), en conflit avec l'armée gouvernementale depuis avril 2023, a-t-on indiqué hier de source médiante.

Dans un communiqué relayé par des médias, le Réseau des médecins soudanais a indiqué que 31 autres personnes ont été blessées, dont neuf femmes, certaines étaient enceintes, lors de cette attaque visant la région de Shai Al-Noum dans cet



Etat. Le réseau a parlé de l'une des pires agressions brutales qui violent ouvertement toutes les normes humanitaires et les conventions internationales".

Il a exhorté la commu-

nauté internationale, y compris les Nations unies et l'Union africaine, "à agir immédiatement et sérieusement pour mettre fin à ces violations systématiques, et à œuvrer à traduire les auteurs en justice".

Le Nord-Kordofan connaît une recrudescence des attaques, alors que le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR se poursuit dans le pays depuis avril 2023, faisant plus de 20.000 victimes et poussant quelque 15 millions de personnes au déplacement, selon l'ONU et les autorités locales.

**OUGANDA - RD CONGO****L'Ouganda rouvre plusieurs postes-frontières avec la RD Congo**

L'Ouganda a rouvert jeudi plusieurs postes-frontières avec la République démocratique du Congo (RDC), y compris des zones proches des positions tenues par le groupe rebelle Mouvement du 23 mars (M23).

Le porte-parole de l'armée ougandaise, Felix Kulayigye, a indiqué que le président, Yoweri Museveni, avait ordonné mercredi la réouverture des postes-frontières de Bunagana, Ishasha et Busanza, entre autres.

"Il est vrai que le président a ordonné hier soir la réouverture des postes-frontières et en effet, ce matin, le poste-frontière de Bunagana a été rouvert", a affirmé M. Kulayigye.

Selon les autorités ougandaises, les postes frontaliers étaient fermés depuis fin janvier.

Le chef des forces de défense ougandaises, Muhoobi Kainerugaba, avait demandé mercredi soir à tous les commandants militaires stationnés le long de la frontière commune d'autoriser les personnes à circuler librement.

**KENYA****La nouvelle commission électorale prête serment à deux ans de la présidentielle**

Les membres de la Commission électorale indépendante (IEBC) du Kenya ont prêté serment vendredi, ouvrant la voie à la préparation des élections présidentielles de 2027 dans ce pays d'Afrique de l'Est.

La commission joue un rôle crucial, elle est en charge de l'organisation et de la supervision des élections, du dépouillement, ainsi que de l'inscription des électeurs et des candidats. "Les enjeux ne peuvent pas être plus élevés", a déclaré

à l'issue de la cérémonie d'investiture la présidente de la Cour suprême, Martha Karua. "Vous prenez vos fonctions à un moment où notre nation traverse une période de grande réflexion, où les Kényans, et plus particulièrement nos jeunes, expriment leur mécontentement et leur frustration à l'égard des institutions publiques. De tous côtés, notre pays réclame l'intégrité", a-t-elle poursuivi.

APS

## PALESTINE

**Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 58026 martyrs**

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 58026 martyrs et 138520 blessés, ont indiqué hier les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon la même source, les corps de 139 martyrs et 425 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 7450 Palestiniens sont tombés en martyrs et 26479 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 28 martyrs et 180 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 833 martyrs et 5432 blessés. Un accord de cessez-



le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génoci-

ditaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humaine sans précédent. Les

forces d'occupation ont violé cet accord et repris le 18 mars leur agression contre Ghaza.

**Ghaza : près de 70 enfants Palestiniens morts en martyrs à cause de la malnutrition**

Près de 70 enfants Palestiniens sont morts en martyrs en raison de la malnutrition dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions barbares menées par les forces sionistes depuis octobre 2023, et un blocus imposé par l'occupation, entraînant une situation humanitaire et sanitaire catastrophique, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources médicales palestiniennes.

Les mêmes sources ont indiqué que 67 enfants Palestiniens ont perdu la vie dans les suites de malnutrition, alors que plus de 650.000 autres âgés de moins de

cinq ans sont en danger réel, et direct de malnutrition aiguë dans les semaines à venir, sur les 1,1 million d'enfants de l'enclave palestinienne.

Le blocus sur la bande de Ghaza est entré dans son 133e jour consécutif depuis que les forces d'occupation sionistes ont fermé tous les passages, et empêché l'entrée de nourriture, de médicaments et de carburant, dans l'un des pires crimes de l'ère moderne. Les mêmes sources ont également affirmé que la famine qui frappe l'enclave palestinienne s'intensifiait de jour en jour, et

des dizaines de décès ont été enregistrés au cours des trois derniers jours en raison du manque de nourriture et de compléments médicaux essentiels, dans un scénario humanitaire extrêmement cruel. Environ un million et quart de Palestiniens à Ghaza vivent actuellement dans une situation catastrophique, y compris la famine, tandis que 96% de la population de l'enclave, souffrent de niveaux élevés d'insécurité alimentaire, dont plus d'un million d'enfants, reflétant l'ampleur d'une tragédie humanitaire sans précédent à Ghaza.

**La pénurie de carburant à Ghaza atteint un "niveau critique"**

Les Nations unies ont averti samedi que la pénurie de carburant dans la bande de Ghaza avait atteint un "niveau critique", menaçant d'accroître considérablement les souffrances de la population.

"Après presque deux ans" d'agression sioniste, la population de Ghaza est confrontée à des difficultés extrêmes, notamment à une insécurité alimentaire généralisée.

Lorsque le carburant vient à manquer, c'est un nouveau fardeau insupportable qui pèse sur une population au bord de la famine", ont averti sept agences de l'ONU dans une déclaration commune. "Le carburant est l'épine dor-

sale de la survie à Ghaza", souligne les agences onusiennes dans leur communiqué.

Le carburant est indispensable pour "alimenter les hôpitaux, les systèmes d'approvisionnement en eau, les réseaux d'assainissement, les ambulances, ainsi que tous les aspects des opérations humanitaires", ont-elles indiqué, précisant que les boulangeries avaient également besoin de carburant pour fonctionner.

Ghaza assiégé fait face à de graves pénuries de carburant depuis le début de l'agression sioniste destructrice et meurtrière. Mais aujourd'hui, "la pénurie de carburant à Ghaza a atteint un niveau critique",

ont alerté les agences, parmi lesquelles l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA). L'ONU a averti que sans le carburant nécessaire, les agences qui répondent à cette profonde crise humanitaire dans un territoire largement détruit par les bombardements sionistes et sous menace de famine "seront probablement contraintes de cesser totalement leurs opérations".

"Cela signifie plus de services de santé, plus d'eau potable, et plus aucune capacité à acheminer l'aide", poursuit le

communiqué. "De telles conditions exposent les familles à des épidémies mortelles et rapprochent encore davantage les plus vulnérables de la mort." Cet avertissement survient quelques jours après que l'ONU a réussi à faire entrer du carburant à Ghaza pour la première fois en 130 jours. Bien qu'il s'agisse "d'un progrès bienvenu", les agences onusiennes ont souligné que les 75.000 litres de carburant acheminés ne représentaient "qu'une infime fraction de ce qui est nécessaire chaque jour pour maintenir la vie quotidienne et les opérations humanitaires vitales".

**VIOLENCES EN HAÏTI****Quelque 27500 personnes déplacées en près d'une semaine**

Alors que la violence continue de ravager Haïti, quelque 27.500 personnes ont été déplacées en près d'une semaine en raison d'attaques armées de gangs dans le département du Centre, a déploré l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Ces déplacements font suite aux violences provoquées par les attaques armées survenues depuis le 3 juillet 2025 dans la 2ème section communale de Sarasin située dans la commune de Mirebalais (département du Centre)", a indiqué l'agence onusienne dans son dernier rapport.

Au total, 6.700 ménages ont été contraints de fuir leurs lieux de résidence dans la zone attaquée ainsi que dans la commune voisine de Lascabaha, en grande partie vers d'autres communes

du même département du Centre, principalement vers celle de Belladère.

Certains déplacés se sont dirigés vers la commune voisine de Cornillon Grand Bois située dans le département de l'Ouest. D'après l'OIM, "la plupart des nouvelles personnes déplacées ont trouvé refuge auprès de familles d'accueil", ou "dans sept sites spontanés nouvellement créés à la suite de ces incidents". Au total, plus de 1,3 million de personnes ont été déplacées depuis que la violence des gangs a explosé dans ce pays des Caraïbes qui compte environ 12 millions d'habitants.

Selon l'OIM, les nouveaux mouvements de populations témoignent d'une détérioration continue de la situation sécuritaire dans le département du Centre

qui, autrefois, était une zone relativement calme.

Mais depuis mars dernier, ce département a subi "des attaques armées dans les communes des Sauts-d'Eau et Mirebalais, ayant causé des déplacements massifs des populations".

Ces déplacements interviennent alors qu'un grave sous-financement continue d'entraver la réponse humanitaire.

Pour leur part, le Bureau intégré de l'ONU en Haïti (BINUH) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont publié un rapport soulignant une forte hausse de la violence dans les départements du Bas Artibonite et du Centre, alors que les gangs continuent d'étendre leur influence le long de routes stratégiques.

## IRAN

**Le pays est toujours prêt à des négociations sur son programme nucléaire (Araghchi)**

L'Iran a toujours été, et sera toujours, "prêt à des négociations" sur son programme nucléaire, a déclaré samedi le ministre iranien des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi.

L'agression sioniste contre l'Iran a prouvé qu'il n'y a pas d'autre option que de revenir à la diplomatie et à une solution négociée et acceptée, a déclaré M. Araghchi.

Dans toute négociation, les droits nucléaires du peuple iranien, y compris l'enrichissement local de l'uranium, devraient être respectés, a-t-il dit, soulignant que toute négociation potentielle devrait se concentrer uniquement sur le programme nucléaire de l'Iran, et sur le fait que ses capacités militaires ne se sont pas négociables.

La coopération de Téhéran avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'a pas cessé et a seulement pris une nouvelle forme, a-t-il déclaré, ajoutant qu'à partir de maintenant, les relations de l'Iran avec l'AIEA seront gérées par le Conseil suprême de sécurité nationale du pays, qui décidera de la coopération future avec l'AIEA après avoir pris en compte les questions de sécurité et de sûreté.

Le 1er juillet, l'Iran a promulgué une loi sur la suspension de la coopération avec l'AIEA et a placé sa future coopération avec l'agence sous l'égide du Conseil suprême de sécurité nationale et non plus de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

Le 13 juin, l'entité sioniste a lancé une série de frappes aériennes de grande envergure visant des sites nucléaires et militaires traversant l'Iran, faisant des martyrs parmi des commandants de haut rang, des scientifiques nucléaires et des civils, et en blessant beaucoup d'autres, selon les autorités iraniennes.

Un cessez-le-feu a été conclu le 24 juin, mettant fin à 12 jours d'agression sioniste.

## ONU

**Vote aujourd'hui au Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat du BINUH en Haïti**

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit voter lundi sur un projet de résolution renouvelant le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) pour six mois et demi, jusqu'au 31 janvier 2026.

Depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021, la situation en Haïti n'a cessé de se détériorer, marquée par la montée de la violence des gangs, l'instabilité politique et la dégradation des conditions humanitaires.

Les gangs armés contrôlent la majeure partie de Port-au-Prince, la capitale, et ont étendu leur présence à d'autres régions.

L'ONU continue de dénoncer les violations généralisées des droits humains commises par les gangs, notamment les enlèvements, les graves violations contre les enfants et la montée des violences à l'égard des femmes.

Le pays est également confronté à une dégradation de la situation humanitaire, avec près de 1,3 million de personnes déplacées à l'intérieur de l'île en raison de la violence armée, faisant face à un manque de financement des secours de la part de la communauté internationale. Dans son dernier rapport sur le BINUH, publié le 27 juin, le Secrétaire général de l'ONU a recommandé la prolongation du mandat de la mission pour une année supplémentaire, "avec les ressources logistiques et sécuritaires nécessaires pour opérer dans le contexte actuel". Le projet de résolution renouvelle le mandat du BINUH jusqu'au 31 janvier 2026. Il maintient le mandat et les tâches principales de la mission, tels que décrits dans la résolution 2743, qui a renouvelé en juillet 2024 le mandat du BINUH pour un an.

Les membres du Conseil ont examiné les options proposées par le Secrétaire général - la dernière fois lors de consultations à huis clos le 30 juin - mais n'ont pas encore délibéré sur une réponse.

APS

## TLEMCEN Lancement de la 3<sup>e</sup> édition de la Maison de Jeunes Mobile

Les activités de la troisième édition de la Maison de Jeunes Mobile ont été lancées, samedi depuis la place publique du quartier des Rostémides à Tlemcen, sous le slogan "Du cœur des jeunes naît la créativité partout", ont indiqué les organisateurs.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, initiée par l'association de wilaya "El Badr", en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, a été marquée par l'installation de plusieurs stands dédiés à divers domaines : dessin, jeu d'échecs, jeux de logique, concours intellectuels et culturels, ainsi que des ateliers de développement des compétences des jeunes en écriture créative, théâtre, dessin, musique, photographie, montage vidéo et design.

L'événement comprend également une exposition de photos historiques de Tlemcen, des livres historiques, ainsi que des ateliers de travaux manuels, de cuisine, de théâtre et de santé, en plus de spectacles ludiques et artistiques pour enfants.

Le programme de cette édition, qui se poursuit jusqu'au 26 juillet, prévoit des activités culturelles, artistiques et récréatives au profit des jeunes et des enfants, ainsi que des conseils d'orientation dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat, dans un espace spécialement dédié, a indiqué à l'APS Zakaria Saâdi, président de l'association "El Badr".

Ces activités seront animées par des artistes et des encadrants de l'association, qui se rendront dans plusieurs communes et plages de la wilaya, notamment Sabra, Sebdou, Hammam Boughrara, Beni Ouarsous, ainsi que les plages Tafessout, El-Bahira, Sidi Youchaâ, entre autres. Cette initiative vise à atteindre un maximum de jeunes talents, à les orienter, les accompagner et rapprocher les activités culturelles et éducatives des jeunes et enfants dans les zones reculées.

Elle vise aussi à faire connaître les clubs et espaces disponibles au sein des établissements pour jeunes et à encourager les jeunes à développer leurs talents artistiques dans divers domaines.

## FESTIVAL "ALGÉ'RIRE" Du 17 au 19 juillet à Alger

Des humoristes algériens et étrangers animeront la 7<sup>e</sup> édition du festival international du rire,

"Algé'Rire", prévu du 17 au 19 juillet à Alger, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Sous le signe "Dz Spirit", les spectacles de cette édition, programmés à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh et au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA), seront animés par une pléiade d'artistes algériens aux côtés d'une sélection d'humoristes étrangers.

A l'Opéra d'Alger, une dizaine de comédiens dont le célèbre humoriste algérien Abdellakar Secteur, Farid Chamekh, Merwane Benlazar et Mouad Bennacer, animeront le spectacle d'ouverture, aux cotés d'humoristes étrangers à l'instar de Charly Nyobe (Cameroun) et Nadègeoo gène (Haïti).

Pour les deux autres soirées, prévues au TNA, une dizaine d'humoristes talentueux animeront les spectacles dont Farès Barket, Djawad Tourabi, Juste Inès, Slimane Driss ou encore la Troupe d'Algé'Rire, précisent les organisateurs. L'édition 2025 de cet événement, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, aura pour but de "faire rayonner l'humour algérien, africain et international", à travers "la participation d'humoristes talentueux algériens et étrangers parmi les plus connus sur la scène du stand-up", a indiqué Tarek Ouhadj, cofondateur du festival, lors d'une rencontre avec la presse.

Parallèlement aux spectacles, les organisateurs ont programmé également des master-class, animées par des professionnels qui auront à encadrer et accompagner des humoristes de la nouvelle scène. Organisé depuis 2013 par "Broshing Events", ce festival international réunit chaque année des centaines de spectateurs.

## FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE POPULAIRE À SIDI BEL-ABBES L'exposition de produits artisanaux séduit les troupes étrangères

L'exposition de produits artisanaux, organisée dans le hall du Planétarium, au centre-ville de Sidi Bel-Abbes, en marge de la 15<sup>e</sup> édition du Festival culturel international de danse populaire, connaît un grand engouement chez les visiteurs, notamment des troupes participantes à cet événement culturel, qui ont manifesté un vif intérêt pour les articles du patrimoine et de l'artisanat exposés.

Cet espace, qui réunit des dizaines d'artisans venus de diverses wilayas du pays, a vu défiler de nombreux membres des troupes nationales et étrangères.

Les hôtes de la capitale de la Mekerra ont exploré les différents stands de l'exposition, qui vise à valoriser le produit artisanal algérien et à mettre en lumière les talents des artisans dans divers domaines, notamment le tissage, la poterie, la sculpture sur bois, les bijoux traditionnels et les tapis.

Plusieurs exposants ont déclaré à l'APS que ce Festival constitue une opportunité importante pour promouvoir leurs produits et échanger les savoir-faire entre artisans de différentes régions du pays, soulignant l'importance de telles manifestations culturelles dans la valorisation de la créativité locale.

Les visiteurs, notamment les troupes étrangères, ont salué la qualité et la diversité des produits exposés, soulignant que ce type d'espace apporte une dimension culturelle et économique au Festival et contribue à rapprocher les jeunes générations de leur patrimoine



matriel et immatériel. A ce propos, une représentante de la troupe de danse italienne a exprimé son émerveillement face à la beauté des bijoux traditionnels et aux détails de la broderie artisanale, estimant que "chaque pièce porte une âme artistique et une histoire racontée à travers les fils et les couleurs sur l'authenticité de la culture algérienne". De son côté, un membre de la délégation chinoise a salué la grande maîtrise des artisans algé-

riens, estimant que "l'artisanat représente une richesse culturelle précieuse", tandis qu'une représentante de la délégation espagnole a loué la diversité de l'artisanat algérien, reflet d'une profonde richesse civilisationnelle.

A noter que les activités du Festival culturel international de danse populaire se poursuivent, jusqu'à demain lundi, sous le slogan "L'Algérie, passerelle de rencontres et de paix dans le monde", avec la participa-

tion de troupes folkloriques venues de Palestine, Egypte, Pologne, Slovaquie, Ghana, Espagne, Italie, Turquie et de Chine, ainsi que de 14 troupes issues des wilayas de Tamanrasset, Tizi-Ouzou, Constantine, Ghardaïa, Setif et Sidi Bel-Abbes.

L'événement, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, est supervisé par le wali de Sidi Bel-Abbes, en coordination avec les Assemblées populaires de wilaya et des communes.

## Une ambiance festive anime les spectacles destinés aux enfants

La Maison de la Culture Kateb-Yaâcine de Sidi Bel-Abbes a vécu, hier, une ambiance festive et joyeuse à l'occasion d'une série de spectacles artistiques destinés aux enfants, dans le cadre de la 15<sup>e</sup> édition du Festival culturel international de danse populaire, actuellement en cours dans la wilaya avec la participation de troupes nationales et étrangères.

La salle a connu une affluence importante d'enfants accompagnés de leurs parents, dans une atmosphère de gaieté et de joie.

Les plus jeunes ont réagi avec beaucoup d'enthousiasme aux danses populaires et aux spectacles haut en couleur, portés par des rythmes du monde entier.

Ces prestations ont été présentées par des troupes étrangères vêtues de

costumes éclatants et exécutant des chorégraphies pleines de vie, aux côtés de représentations du patrimoine algérien issues de diverses régions du pays, offrant aux enfants des moments empreints de joie et riches en symboles culturels.

Le Commissaire du Festival, Mohamed Gazouz, a souligné que ces spectacles ont été spécialement conçus pour le jeune public, dans une démarche visant à inculquer les valeurs de l'échange culturel et de la diversité artistique dès le plus jeune âge.

Il a ajouté que "ces spectacles visent à permettre aux enfants d'interagir avec les cultures du monde à travers les arts populaires, tout en mettant en avant leur importance en tant que moyen d'expression humaine et de rapprochement entre les peuples". De

leur côté, plusieurs parents se sont dits satisfaits de cette initiative, qui a permis à leurs enfants de découvrir de nouvelles formes d'art et de s'impliquer dans une ambiance culturelle et éducative en cette période de vacances d'été.

A noter que cette édition du Festival culturel international de danse populaire, placée sous le slogan "L'Algérie, passerelle de rencontres et de paix dans le monde", réunit 23 troupes, dont 9 étrangères.

Elle propose des spectacles, des expositions et des conférences répartis sur plusieurs espaces de la ville de Sidi Bel-Abbes.

L'événement se poursuit jusqu'à demain, lundi, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et sous la supervision du wali, a-t-on souligné.

## ANIMATION El-Meghaier présente avec un riche programme au Festival local des arts et des cultures populaires d'Oran

La wilaya d'El-Meghaier est présente avec un programme riche et varié pour animer sa semaine culturelle (13-17 juillet) au Festival culturel local des arts et des cultures populaires d'Oran, a-t-on appris dimanche de la direction de la wilaya du secteur de la Culture et des Arts.

Une pléiade d'artistes,

artistes, poètes et hommes de lettres constituent la délégation de la wilaya d'El-Meghaier devant animer cette semaine culturelle et faire découvrir les différentes facettes culturelles de la wilaya et ses traditions et legs immatériels, et ce à travers des activités artistiques, littéraires et folkloriques, en plus de son

artisanat traditionnel, a indiqué le directeur de la Culture, Abdelkader Djennaihi.

Ce Festival est aussi une opportunité de rencontres et d'échanges culturels avec les autres délégations participantes et de renforcement des liens culturels entre enfants du même pays, a-t-il souligné.

Selon le même responsable, des visites culturelles similaires sont projetées durant le mois de novembre prochain, avec l'accueil par la wilaya d'El-Meghaier de délégations des wilayas d'Oran et d'In-Guezzam, dans le cadre de la dynamisation des échanges interculturels.

APS

## SITEV

# Des plateformes numériques algériennes misent sur la technologie pour attirer les touristes et promouvoir leurs services

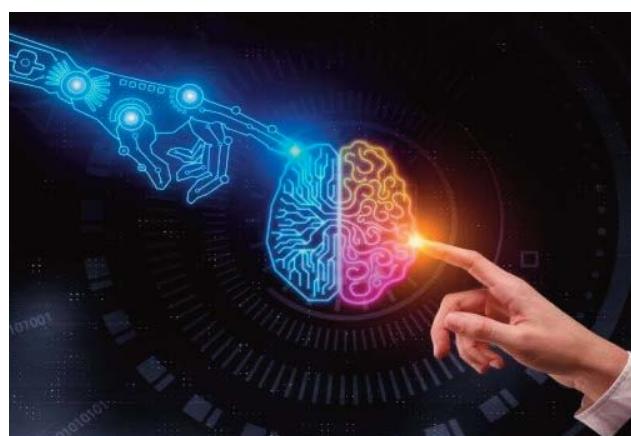
En phase avec les transformations numériques effrénées, de nombreux acteurs du secteur du tourisme misent sur l'utilisation des nouvelles technologies pour attirer les touristes et faire la promotion des services fournis dans ce domaine, à travers la création de plateformes numériques innovantes dédiées aussi à faire connaître les sites touristiques et le patrimoine culturel algérien.

Approchés par l'APS, en marge du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), inauguré samedi, les exposants ont précisé que ces initiatives ne se limitent pas uniquement au soutien du tourisme, mais incarnent un modèle économique qui repose sur l'entrepreneuriat numérique et l'innovation dans l'offre du contenu et la prestation de service.

Parmi ces opérateurs, figure l'agence "Fennecbooking" qui, selon sa directrice Rania Fethi, a lancé la première plateforme électronique algérienne spécialisée dans la prestation de services de réservation d'hôtels, de billets d'avion et de transport, par e-paiement.

A travers le lancement de sa plateforme "Fennec", l'agence vise à faciliter les opérations de réservation, en assurant "un service intégré et confortable", d'autant plus que la liste proposée par la plateforme aux clients compte "un million d'hôtels et plus de 950 compagnies aériennes, outre plus de 25.000 services de transport disponibles à travers le monde, ainsi que des choix de voyage atteignant 75.000 destinations", explique Mme Fethi.

De son côté, la plateforme "Sacoddo",



qui allie promotion du tourisme et de la culture en Algérie, offre ses services numériques au public, avec pour but de "préserver le patrimoine matériel et immatériel", selon son directeur commercial, Brahim Ahmed Moulay.

Les services proposés par cette plate-

forme englobent tout ce qui a trait à l'hébergement et aux activités touristiques, tout en assurant un espace interactif à travers les différents réseaux sociaux, afin de créer des passerelles entre les personnes intéressées par les aspects touristiques et de donner une image sur

la diversité de l'Algérie.

Ces offres sont proposées en huit (8) langues.

Par ailleurs, la plateforme "DZ Trip" a choisi de lancer ses services en parallèle avec le SITEV.

Il s'agit d'une plateforme dédiée aux réservations touristiques, en Algérie et à l'étranger, notamment d'hôtels, de transports ou d'excursions touristiques, par paiement électronique, selon les précisions de Samir Bourezg, représentant de l'agence "Al Assimia" qui supervise cette plateforme.

De son côté, la directrice générale de l'Office national du tourisme (ONT), Saïha Nacer Bey, a affirmé que les efforts de l'office s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, pour la numérisation des services et la facilitation des procédures administratives au profit des citoyens.

À ce propos, Mme Nacer Bey a rappelé l'opération de numérisation qui a concerné les établissements placés sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que les différentes plateformes opérant dans ce domaine, à l'instar de la plateforme "Idarati".

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA  
DAÏRA D'AHMER EL AIN  
COMMUNE DE BOURKICA

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

N . I . F: 098442055103335

Conformément aux dispositions de l'article (65) alinéa (02) du décret présidentiel N°15-247 DU 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de la ville de Bourkika informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert N°05/2025 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS et EL ETIHADE l'opération du 16/06/2025 suivante :

### - Acquisition 02 camions à bennes taiseuse

Qu'à l'issue de l'étude et de l'analyse des offres le marché a été attribué à titre provisoire à l'entreprise .

Entreprise	montant	Délais du livraison	Note	Observation
ETS YANISS MOTORS GLOBALE -SIDI RACHED-	ج 21.780.000,00	20 jours	100/100	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de l'assemblée populaire communale de Bourkika dans délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis et conformément à l'article (82) alinéa (03) du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics.



Des chercheurs du centre universitaire "chahid Ahmed Benabderazak Hammouda dit Si El Houssi" de Barika (Batna) ont déposé quatre demandes de brevets d'invention auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), apprend-on dimanche auprès de cette institution de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Dans une déclaration à l'APS, la responsable du centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) du centre, Dr. Rahima Benseghir a indiqué que sept demandes de brevets d'invention ont été déposées par des étudiants et des chercheurs de ce centre universitaire dans diverses domaines auprès de l'INAPI dont trois durant l'année universitaire 2023-2024 et quatre durant celle de 2024-2025.

Selon la même responsable, les procédures sont en cours pour l'enregistrement d'une marque commerciale par

un étudiant du centre concernant la production d'un papier d'emballage (papier kraft).

CATI a à son actif depuis 2021 à ce jour trois brevets d'invention enregistrés au niveau de l'INAPI dans les domaines de la santé, les énergies renouvelables et l'architecture, a souligné sa responsable.

Le programme du CATI tracé pour la prochaine année universitaire 2025-2026 comprend des sessions d'initiation des étudiants inventeurs à l'utilisation des plateformes internationales de recherche et de formation aux procédures de brevetage et ouverture de compte auprès de l'INAPI, a indiqué Dr. Benseghir.

Le centre universitaire de Barika a été ouvert en 2011-2012 en tant qu'annexe relevant de l'université de Batna avant de devenir un centre universitaire en 2016-2017, rappelle-t-on.

APS

# Programme de la soirée

TF1 20:10

france 2 20:10

france 3 20:10

CANAL+ 20:06

M6 20:10

*Camping Paradis  
Saison 16*

Un metteur en scène vient effectuer les derniers réglages d'une pièce dans laquelle figure deux jeunes acteurs, Manon et Théo, et la tester devant la clientèle du camping avant la première qui doit être jouée prochainement à Martigues. La vedette de cette production se désiste au dernier moment mais se fait remplacer par une star du grand écran...qui se trouve être le père de Théo avec qui il n'a jamais entretenu la moindre relation. Par ailleurs, Isabelle et Julie débutent leur premier séjour en amoureuse.

*Le Concert de Paris 2025*

Au pied de la tour Eiffel, l'Orchestre National de France, le Chœur et la Maîtrise de Radio France, sous la direction de Cristian Macelaru, interprètent un programme aux couleurs brésiliennes, à l'occasion de la saison Brésil-France 2025. Les plus grands solistes internationaux (Aida Garifullina, Julie Fuchs, Bruno de Sa, Elina Garanca, Benjamin Bernheim, Florian Sempey, Gauthier Capuçon, Dom La Nena et Bomsoori Kim) sont réunis à cette occasion. Pour clôturer ce concert, ils entonneront une vibrante « Marseillaise ».

*Meurtres à...  
Saison 7*

Les villes et régions françaises, dans leur grande diversité, servent de toile de fond à des enquêtes policières sur des meurtres qui s'inscrivent intimement dans leurs territoires. L'intrigue est liée à une légende ou une anecdote historique locale, menée par un duo, souvent un homme et une femme. Les deux enquêteurs ne sont pas forcément policiers et, parfois, l'amour pimente les investigations. Les amateurs de polars et de patrimoine ne peuvent qu'être comblés.

*Un monde meilleur  
Saison 1*

Un monde sans peine de prison : telle est la volonté d'un maire et d'une juriste allemands qui ont réussi à faire passer le projet Trust, un programme expérimental et local misant sur la réhabilitation plutôt que la sanction. Meurtriers, pédophiles, brebis égarées : tous les détenus sont concernés !

*Lego Masters  
Saison 5*

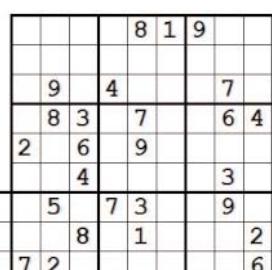
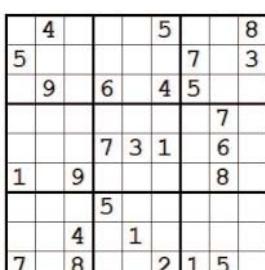
Il ne reste plus que six binômes en compétition et ils promettent un spectacle grandiose. Durant la première épreuve, « Brassage du siècle », chaque équipe se voit attribuer une parcelle qui représente un lieu à cambrioler. Entre une banque, une bijouterie ou un casino, ils vont avoir fort à faire pour imaginer une scène dignée d'un grand film, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. Nul doute que l'efficacité et la précision seront déterminantes pour impressionner le jury. L'un des binômes sera qualifié directement pour l'épreuve suivante tandis qu'un autre se verra quitter l'aventure.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2768

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*



**Horizontalement:**

- 1 - Particulière au pays
- 2 - S'adapta exactement - Titres légaux
- 3 - Eau des caïrotes - Zigoüillas
- 4 - Ravissent - Sans grand volume
- 5 - Bref roulement - Cause de crise sur scène
- 6 - Monté dans le chaton
- 7 - Eprouvai de l'affection - Conduisit
- 8 - Porteur de balle - Vénérable - Mot de liaison
- 9 - Montres - Service de guerre
- 10 - Extirpe - Petit engin volant - Cuir
- 11 - Sculpteur parisien - Histoire

**A - Respect religieux**

**B - Faisaient la peau lisse**

**C - Registré - Magicienne légendaire**

**D - Sans effets - Passant par**

**E - Signe de renvoi**

**F - Barbaque - All en paquet**

**G - Do de clé - A moi**

**H - Grande flaqué - Signification**

**I - Pâture - Erbium du chimiste**

**J - Donnera une senteur marine - Peu charnu**

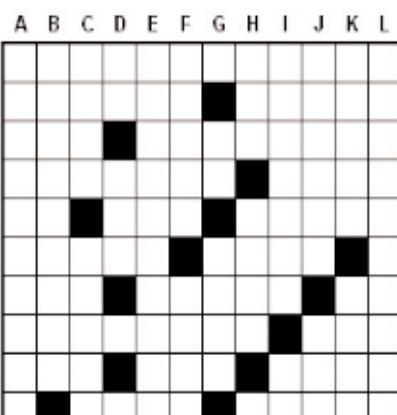
**K - Agréable - Etrésillon**

**L - Papier en rouleau**

*«La nature fait les hommes semblables, la vie les rend différents»*

Confucius

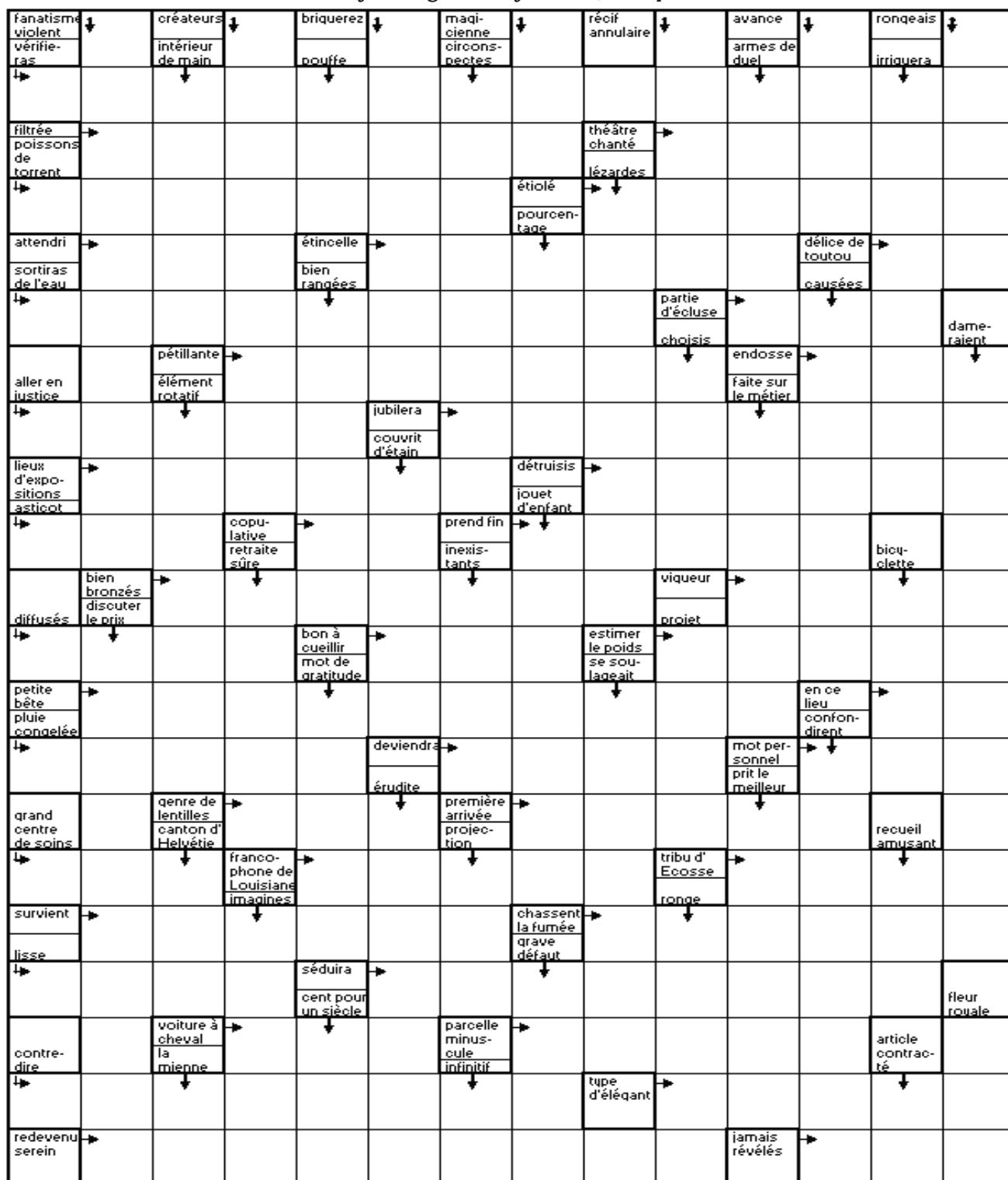
### Mots croisés N°2768



**Zerneurs**



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1468



## **Solution**

Sudoku n°2768

2	4	1	3	7	5	6	9	8
5	8	6	1	2	9	7	4	3
3	9	7	6	8	4	5	1	2
4	6	3	9	5	8	2	7	1
8	2	5	7	3	1	6	4	9
1	7	9	2	4	6	3	8	5
9	1	2	5	6	7	8	3	4
6	5	4	8	1	3	9	2	7
7	3	8	4	9	2	1	5	6
5	8	9	7	4	1	2	6	3
6	7	2	5	8	3	9	1	4
4	1	3	9	6	2	5	8	7
9	2	5	8	3	6	7	4	1
8	7	4	1	9	2	3	5	6
3	1	6	5	4	7	2	9	8
6	5	3	4	7	1	9	8	2
2	4	8	3	5	9	1	7	6
7	9	1	6	2	8	4	5	3
4	8	7	2	1	5	6	3	9
5	3	2	9	6	4	8	1	7
1	6	9	7	8	3	5	2	4
3	6	7	2	8	1	9	4	5
1	4	5	9	6	7	8	2	3
8	9	2	4	5	3	6	7	1
9	8	3	1	7	5	2	6	4
2	1	6	3	9	4	5	8	7
5	7	4	8	2	6	1	3	9
6	5	1	7	3	2	4	9	8
4	3	8	6	1	9	7	5	2
7	2	9	5	4	8	3	1	6

Lots Croisés n°2768

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
2	E	P	O	U	S	A		A	L	O	I	S
3	N	I	L		T	R	U	C	I	D	A	S
4	E	L	E	V	E	N		M	E	N	U	
5	R	A		I	R	E	S	E	R	T	I	
6	A	I	M	A	I	M	E	N	A			E
7	T	E	E		S	A	I	N	T		E	T
8	I	N	D	I	Q	U	E	S		S	T	O
9	O	T	E		U	L	M		P	E	A	U
10	N		E	T	E	X		R	E	C	I	T

Ville géante N°1468

E D V F A P  
E X P E R I M T O P R A  
T A M I S S U R A S E S A  
T R U I T S E R U T S E S  
E M U R G E R A Z E U M E R A  
E M R G E R A Z E U M E R A  
I T G A Z E U M E R A  
E S T G A Z E U M E R A  
M U S E E S E S E S E S  
V E R E E S E S E S E S  
B A S A N U L C P E E  
B A S A N U L C P E E  
A N I M A L C U R R E E  
G R E E R S A I N E E  
C H U R C I V A J U N E E  
C A R R I A V A J U N E E  
U N I V E R S I T A T I O N E E  
D E M E N T I R E N D U  
R A S S E R I O D U

## KARATÉ DO - CHAMPIONNAT NATIONAL 2025

### Les podiums

Podiums de l'édition 2025 du Championnat National de Karaté Do, Kata et Kumité, en individuel et par équipes, clôturé samedi soir à la Coupe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), avec une participation record de 627 athlètes (messieurs et dames), représentant 200 clubs, issus de 38 Ligues de wilayas :

#### -60 kg (Messieurs) :

- 1)- Mohamed Amine Guendouzi (OC Hydra/Alger)
- 2)- Wahid Boukhari (OC Hydra/Alger)
- 3)- Hamza Messaïd (ARM Bordj El Kifan)
- Mohamed Talata (JS Mesdour/Bouira)

#### -67 kg (Messieurs) :

- 1)- Mohamed Fayçal Bouakel (MC Alger)
- 2)- Nacer Sid Ahmed Hamia (JS Mesdour/Bouira)
- 3)- Abdelmohcine Medani (OC Hydra/Alger)
- Iheb Hamidène (JS Mesdour/Bouira)

#### -75 kg (Messieurs) :

- 1)- Ayache Zekaoûi (OC Hydra/Alger)
- 2)- Louâa Sadli (JS Mesdour/Bouira)
- 3)- Abdesslam Attaaoui (MC Alger)
- Abdallah Benchikh (MC Alger)

#### -84 kg (Messieurs) :

- 1)- Hocine Bensaïd (CSA Aït Boumahdi/Tizi-Ouzou)
- 2)- Mohamed Amine Djemiat (ARB Baraki/Alger)
- 3)- Alaeeddine Tebbal (NS Sétif)
- Mohamed Derouiche (OWB Oran)

#### +84 kg (Messieurs) :

- 1)- Hocine Daïkhi (MC Alger)
- 2)- Hamid Hazem Nahale (OWB Oran)
- 3)- Djamel Boussabaini (ARM Bordj El Kifan)
- Salah-Eddine Ali Haddad (SSC Blida)

#### -50 kg (Dames) :

- 1)- Cyilia Ouikène (JS Fréha/Tizi-Ouzou)
- 2)- Rayane Sekour (MC Alger)
- 3)- Sarah Ouennas (MC Alger)
- Ichrak Gacem (Chemoumra Batna)

#### -55 kg (Dames) :

- 1)- Loua Abouriche (JS Fréha/Tizi-Ouzou)
- 2)- Djihad Siouda (Nadjib Bordj Bou Arréridj)
- 3)- Maria Ouyahia (JS Mesdour/Bouira)
- Feriel Hamadache (MC Alger)

#### -61 kg (Dames) :

- 1)- Khadidja Ghellab (MC Alger)
- 2)- Thania Saoudi (JSM Béjaïa)
- 3)- Racha Hammadi (Mostakbal Constantine)
- Melissa Merbah (Sporting Club Tizi-Ouzou)

#### -68 kg (Dames) :

- 1)- Karima Mekkaoui (MC Alger)
- 2)- Kamelia Djihane Menacer (MC Alger)
- 3)- Rawan Boudraâ (JS Barika)
- Lamisette Zitouni (RCB Alger)

#### +68 kg (Dames) :

- 1)- Chaïma Oudira (MC Alger)
- 2)- Zahra hammachi (ECSA Annaba)
- 3)- Malak Soundous Daki (JS Mesdour/Bouira)
- Rouia Ayada (JS Mesdour/Bouira)

#### Kata (Messieurs/Par équipes) :

- 1)- MC Alger
- 2)- CRBC Alger
- 3)- AS Sûreté Nationale d'Alger
- OC Hydra/Alger

#### Kata (Messieurs/Individuel) :

- 1)- Youcef Ziad (MC Alger)
- 2)- Saber Benmakhlof (MC Alger)
- 3)- Abdelali Tahoulit (MC Alger)
- Salah-Eddine Sekour (Algérie)

#### Kata (Dames/Par équipes) :

- 1)- MC Alger (A)
- 2)- MC Alger (B)
- 3)- COS Bouzeguène (Tizi-Ouzou)
- CRH Alger

#### Kata (Dames/Individuel) :

- 1)- Narimène Dahleb (MC Alger)
- 2)- Rayane Slakdjî (MC Alger)
- 3)- Aya Ould Larbi (MC Alger)
- Hibet-Allah Ghodbane (Abtal Aurès Batna).

APS

## KARATÉ DO - CHAMPIONNAT NATIONAL 2025

### Large domination du Mouloudia d'Alger

Le Mouloudia d'Alger a outrageusement dominé l'édition 2025 du Championnat National de Karaté Do, "individuel" et "par équipes", Kata et Kumité, clôturée hier soir à la Coupe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en remportant onze des seize titres mis en jeu. Même dans les catégories de poids où il n'a pas réussi à décrocher la première place, "Le Doyen" est monté sur les deuxièmes ou troisièmes marches du podium, étoffant ainsi sa belle moisson par plusieurs médailles d'argent et de bronze.

En effet, malgré la rude concurrence imposée par les athlètes des autres clubs, le MCA a su tirer son épingle du jeu, et dès la phase de qualification, avant de parachever le travail pendant les finales, disputées samedi.

Le Doyen a terminé avec un total de 23 médailles (11 or, 6 argent et 6 bronze), devançant ainsi l'OC Hydra (2 or et 4 bronze), au moment où la JS Fréha a complété le podium, avec les deux médailles d'or remportées par les internationales Célia Ouikène (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) en kumité (seniors/dames).

Etalée sur une période de trois jours (ndlr : jeudi, vendredi et samedi), la compétition a été marquée par une participation record de 1024 athlètes (messieurs et dames), issus de 54 Ligues de wilayas. Cependant, l'entraîneur national de la spécialité kumité Rachid Tighir a considéré que "dans l'ensemble, le niveau de la compétition a été relativement moyen, particulièrement en raison du manque de préparation". Mais il a salué "la belle prestation des internationaux", qui selon lui ont été "à la



hauteur de leur statut, en remportant des victoires méritées".

Tighir a rappelé au passage que la sélection nationale est appelée à disputer les Championnats d'Afrique de Karaté, prévus le 25 juillet courant à Abuja (Nigeria), ajoutant qu'elle doit s'y préparer convenablement, surtout que cette compétition permettra aux

lauréats d'améliorer leur ranking mondial.

Dans cette perspective, la sélection nationale prévoit de participer à un maximum de tournois internationaux, pour permettre à ses athlètes de côtoyer le haut niveau et de progresser par la même occasion, particulièrement sur le plan technique.

## NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉTÉ (SENIORS)

### Le CR Belouizdad domine la première journée

Le CR Belouizdad a dominé la première journée du Championnat national d'été de nation, en remportant cinq des dix finales disputées samedi soir à la piscine du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger). Fort de son armada de jeunes internationaux, le Chabab a remporté en effet le 200 mètres/nage libre (messieurs et dames), le 50 mètres/Papillon (dames), le 200 mètres/Dos (dames) et le 4x100 mètres quatre nages (mixte), devançant l'USM Alger, ayant brillé lui aussi au cours de cette première journée de compétition, en figurant sur la plupart des podiums. En effet, outre les deux premières places aux 100 mètres/Brasse (messieurs), les Rouge et Noir ont remporté le 100 mètres/Brasse (dames), en figurant également sur les podiums du



200 mètres/ nage libre, où ils ont pris le bronze aussi bien chez les messieurs que chez les dames, sans oublier le 4x100 mètres quatre nages (Mixte), où ils ont décroché une honorable deuxième place. Le MC Alger a signalé lui aussi sa présence dans cette première journée de compétition, en réussissant quelques coups d'éclats, notamment dans le 200 mètres/ Dos (messieurs), qu'il a remporté par Abdallah Ardjouni, au moment où Lilia Sihem Midouni et Melissa Toumi ont brillé respectivement sur le 200 mètres/nage libre (Dames) et le 100 mètres/Brasse (Dames), où elles ont décroché la deuxième place. Pour sa part, le SA Bab Ez-zouar n'a figuré que sur un seul podium au cours de cette première journée, en l'occurrence le 50 mètres/Papillon (mes-

sieurs), qu'il a remporté grâce à Akram Amine Ammar. A noter que les cinq sacres du CRB ont été réalisés par Farès Benziedoun (200m/Nage libre), Djihène Benchadli (200m/Dos), l'équipe du 4x100 mètres quatre nages (mixte), et Ryma Benmansour ayant décroché deux titres, respectivement au 200m/Nage libre et le 50m/Papillon. Placée sous le slogan "La natation algérienne en développement continu" et réunissant les nageurs les plus en vue dans différentes wilayas du pays, ce Championnat national d'été s'étalerait sur une période de cinq jours, soit jusqu'au 16 juillet courant. Il a été précédé du Championnat national des catégories cadets et juniors, qui s'était déroulé du 1er au 5 juillet à la piscine "Elbaz" de Sétif.

## TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U16

### Les joueurs algériens poursuivent leur préparation



Les équipes algériennes des U16 (garçons et filles) poursuivent leur stage de préparation au Tennis club de Bachdjراح (Alger), entamé mercredi, en vue de leur participation au Championnat d'Afrique par équipes de la catégorie, prévu au Caire (Egypte), du 15 au 19 juillet, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. L'équipe des garçons est composée de Mohammed Zakaria Abidat,

Saidi Youcef et Wacil Madani. Celle des filles est présente avec Kawter Abidat, Houda Benamar et Nora Iachouren, selon la même source. L'encadrement technique de ce stage, est assuré par les entraîneurs Ahmed Dali Ali Dhia et Bouchra Zitouni. Cet événement africain est qualificatif à la Coupe Davis Junior et la Coupe Billie Jean King Cup Junior 2025.

**LIGUE 2****USMH : Azzedine Ait Djoudi nommé entraîneur en chef**

Le président de l'USM El-Harrach, Sofiane Touahria ainsi que son staff, ont animé une conférence de presse au niveau de l'hôtel Holiday Inn de Cheraga où il a présenté officiellement le nouveau staff technique le premier entraîneur en chef de l'USMH Azzeddine Aït-Djoudi en remplacement Abderrahmane Osmane pour la saison 2025/2026 ainsi que l'ex défenseur Tarek Ghoul coordinateur sportif du club.

**Par F Yanis**

Cette décision intervient dans le cadre des efforts de la direction pour remettre le club sur les rails après une période de flottement et d'incertitude quant à l'avenir de l'équipe.

Le technicien Azzedine Ait Djoudi a été nommé entraîneur d'USMH en remplacement Abderrahmane Osmane, en prévision de la nouvelle saison footballistique 2025-2026 qui débute le 20 Août 2025.

Ait Djoudi qui a paraphé son contrat samedi soir, sera assisté par Said KAIDI comme entraîneur des gardiens.

Côté recrutement, les Jaune et Noir de l'USMH va renforcer l'équipe cette saison afin d'espérer de jouer l'accès-



sion qua rater de peut cette saison a un point d'écart, sur son poursuivant MB Rouisset qui a accédé en ligue une professionnelle.

L'USMH a raté l'accession en Ligue 1 Mobilis après avoir terminé le championnat 2024-2025 à la deuxième place du groupe Centre-est derrière MB Rouisset. Le nouveau ancien coach de la formation harrachie, Azzedine Aït Djoudi, a pris officiellement ses fonctions, Samedi, concernant la reprise de l'entraînement prévue pour le 20 juillet. En effet, les Jaune et Noir viennent de prendre contact avec leur nouvel entraîneur et ont travaillé, pour la première fois, sous sa coupe cette saison. Les Harrachis se trouvent au pied du mur et devront cravacher dur pour accéder en ligue une Mobilis.

**LIGUE 1 MOBILIS - CS CONSTANTINE****Ameur Mansoul nommé directeur sportif, Adlène Gueriche renforce le staff administratif**

La direction du Club Sportif Constantinois (CSC) évoluant en ligue professionnelle 1 de football, a annoncé samedi la nomination de Ameur Mansoul au poste de directeur sportif, en remplacement de Mohamed Ghoualmi, qui a récemment présenté sa démission, a appris l'APS de la direction du club. S

Selon Zakaria Salhi, chargé de communication et des relations publiques du CSC Constantine, le choix de Mansoul s'explique par "son

parcours remarquable dans le paysage footballistique national".

Ancien directeur technique national (DTN) au sein de la Fédération algérienne de football (FAF), il est également titulaire, depuis deux ans, d'un Master UEFA pour entraîneurs professionnels, une distinction qui témoigne à la fois de son expertise technique et de son haut niveau de formation académique.

Dans le cadre d'une réorganisation plus large, la di-

rection du club a également officialisé l'intégration de l'ex-joueur Adlène Gueriche dans le staff administratif, en lui confiant les fonctions de coordinateur sportif.

Ce nouveau poste a été pensé pour fluidifier la coordination entre les départements techniques et administratifs du club, et ainsi garantir une préparation optimale à l'aube de la nouvelle saison.

Par ailleurs, l'arrivée du nouvel entraîneur du CSC, le bosniaque Rismir Cviko, est attendue dans la soirée à Constantine.

Il devrait parapher son contrat dimanche, lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle, il dévoilera les grandes lignes du projet sportif et les ambitions tracées pour l'exercice 2025-2026.

La reprise officielle des entraînements devrait s'en suivre.

A noter que le Club Sportif Constantinois a terminé la défunte saison à la 10<sup>e</sup> place du classement de la Ligue 1 avec 39 points au compteur, tout en atteignant aussi le dernier carré de la Coupe de la Confédération africaine.

**LIGUE 1 MOBILIS****Saïd Allik proposé au poste de directeur technique de l'USM Alger**

Le Conseil d'administration de la SSPA/USM Alger a proposé à Saïd Allik le poste de directeur technique, lors de la réunion consacrée à l'examen de plusieurs points, indiqué samedi soir le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. "La réunion a abouti à la présentation, par les membres du Conseil d'administration, d'un projet de contrat de travail pour Saïd Allik, appelé à occuper le poste de directeur technique de l'équipe, lequel sera soumis à la société propriétaire Serport", a précisé la même source.

Le club algérois a indiqué que ce contrat comporte "une formulation conforme aux propositions de Saïd Allik, ainsi qu'au Code du travail et à la législation en vigueur pour ce type de poste, afin de lui permettre d'entrer officiellement en fonction et de permettre au club de bénéficier de sa longue expérience dans le domaine du football". Cette réunion a été également l'occasion de remanier, partiellement, le Conseil d'administration avec l'intégration de trois nouveaux membres, pour insuffler une nouvelle dynamique à la phase à venir. Il s'agit de Fayçal Ouaguenouni,



Abdelhak Bousbia, et Saïd Issoulah.

Les membres ont par ailleurs décidé de mandater le président du CA pour la signature d'une convention de coopération avec le centre CETIC, relevant du groupe public DIVINDUS, "en vue de réaliser une étude sur l'organisation administrative du club et de proposer une structure organisationnelle globale incluant le centre de formation". Le président du CA a aussi été autorisé à signer la convention du club amateur pour la saison 2025/2026, conclut le communiqué de l'USMA.

**LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS)**  
**Hamra (ASO), deuxième recrue estivale du MCO**

Le défenseur central de l'ASO Chlef, Abderrahim Hamra, est devenu la deuxième recrue estivale du MC Oran, en s'engageant jusqu'en 2028, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, samedi dans un communiqué. Formé à l'ASM Oran, Hamra (27 ans) avait rejoint dans un premier lieu l'USM Alger (2016-2022), avant de rejoindre le club chélifien en 2023, pour devenir l'une de ses pièces maîtresses. Le club oranais a annoncé cette semaine l'arrivée de sa première re-

crue, en l'occurrence le défenseur de l'USM Khencela, Oussama Kaddour (28 ans), également signataire d'un contrat de trois saisons. Sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani, reconduit pour la saison prochaine, le MCO a dû attendre les dernières journées du précédent exercice pour assurer son maintien parmi l'élite, terminant la saison à la 7<sup>e</sup> place, en compagnie de l'USMA et de l'USMK, avec 40 points chacun.

APS

## CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025)

# La CAF conclut avec «succès» sa dernière visite d'inspection dans les trois pays hôtes

La Confédération Africaine de Football (CAF), a conclu avec "succès" sa dernière mission d'inspection de huit jours dans les pays hôtes du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2024 (décalé à 2025), réservé aux joueurs locaux, prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, a indiqué l'instance continentale, samedi dans un communiqué.

"Cette dernière série d'inspections et d'ateliers a débuté à Nairobi, au Kenya, le jeudi 3 juillet. La délégation de la CAF y a mené des visites finales au Stade Kasarani - qui accueillera la finale - ainsi qu'au Stade International Nyayo.

L'inspection s'est ensuite poursuivie au Stade Amaan à Zanzibar, puis au Stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam, site prévu pour la cérémonie d'ouverture. Le tour s'est achevé le jeudi 9 juillet au Stade International Mandela à Kampala (Ouganda)", précise la même source.

Logée dans le groupe C, l'équipe nationale de football A, entamera le tournoi face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandala National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne).

Les joueurs du sélectionneur national Madjid Bougherra, en-



chaineront face à l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00, heure

algérienne), avant de croiser le fer avec la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le

lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi au Kenya à 18h00, en clôture de la phase de groupes.

Cette mission d'inspection approfondie était conduite par les responsables de plusieurs départements clés de la CAF : Compétitions, Marketing, Médias, Diffusion, Sécurité & Sûreté et Infrastructures.

Ils étaient accompagnés par leurs homologues des Comités Locaux d'Organisation des trois pays hôtes, précise la CAF.

"A moins d'un mois du coup d'envoi, la conclusion réussie de cette ultime phase d'inspection constitue une étape majeure dans le compte à rebours vers ce qui s'annonce comme une grande fête du football africain en Afrique de l'Est.

Ce succès témoigne de la mobilisation collective et de l'enthousiasme croissant dans les trois pays hôtes à l'approche de la compétition", conclut le communiqué de l'instance.

## TRANSFERTS

### L'Américain Tillman rejoint le Bayer Leverkusen

L'international américain Malik Tillman a rejoint le Bayer Leverkusen, en provenance du PSV Eindhoven, pour un contrat courant jusqu'en juin 2030, a annoncé le champion d'Allemagne 2024. Le milieu offensif de 23 ans revient en Allemagne deux ans après avoir quitté le Bayern Munich pour rejoindre le PSV Eindhoven sous forme de prêt. À l'été 2024, après une saison réussie avec le PSV, Tillman a rejoint définitivement le club. En deux saisons d'Eredivisie, il a contribué à deux titres de champion des Pays-Bas, inscrivant 21 buts et délivrant 12 passes décisives en 54 rencontres. À Leverkusen, désormais entraîné par Erik ten Hag, il rejoint notamment Jarell Quansah ou encore Axel Tape, recrutés cet été.



### Cazorla un an de plus avec Oviedo, à 40 ans

L'ancien international espagnol Santi Cazorla a décidé de prolonger d'une saison sa carrière, à 40 ans, en signant une prolongation de contrat d'un an avec Oviedo, le club qu'il a contribué à faire monter en première division cette saison, a annoncé l'équipe asturienne samedi. Le milieu de terrain, champion d'Europe en 2008 et 2012 avec la sélection espagnole, dont il a porté 81 fois le maillot, était revenu dans son club formateur, alors en D2, en 2023. Il a notamment joué à Villarreal (2004-2011 et 2018-2020) et à Arsenal (2012-2018). Oviedo va retrouver l'élite après 24 ans en divisions inférieures.

APS

## COUPE DU MONDE 2030

### Malaga ne figure plus parmi les villes hôtes

La ville du sud espagnol, Malaga, s'est retirée des villes hôtes de la Coupe du monde 2030 de football, en raison des travaux nécessaires dans le stade de La Rosaleda pour accueillir ce rendez-vous planétaire, a annoncé samedi le maire de la ville espagnole.

Enceinte du Malaga CF, club de deuxième division, le stade de La Rosaleda fait partie des 11 stades espagnols sélectionnés pour accueillir la Coupe du monde dans cinq ans, co-organisée avec deux autres pays, dont le Portugal.

Mais le maire de la cité andalouse Francisco de la Torre a annoncé que la ville retirait sa candidature en raison des pro-



blèmes que les travaux pour le Mondial-2030 pourraient causer au club de Malaga et à ses supporters. Pendant la reconstruction du

stade de La Rosaleda, d'une capacité de 30.000 places, le Malaga CF aurait été contraint d'évoluer dans une enceinte de 12.500 places trop petite pour un club qui compte 26.000 abonnés.

"Si le Mondial représente un risque pour le club et un problème pour les supporters, cela ne vaut pas la peine de continuer", a poursuivi le maire, qui a expliqué que le retrait de la ville n'était pas motivé par des considérations financières. Parmi les options pour remplacer Malaga figurent le stade Balaídos à Vigo (29.000 places) et le stade Nou Mestalla, une enceinte de 70.000 places en cours de construction à Valence.

## EURO-2025

### La Suède domine l'Allemagne et le groupe C

Une nouvelle fois impressionnantes, les Suédoises se sont offertes samedi la tête du groupe C de l'Euro de football en dominant à Zurich les Allemandes (4-1), réduites à dix et possibles adversaires de la France en quart de finale.

Les médailles de bronze des Mondiaux 2019 et 2023, qui ont fait jusque-là figure de discrètes outsiders derrière les superstries espagnoles et anglaises, enchaînent un troisième succès en trois matches et postulent un peu plus à la victoire finale. En quart de finale, les joueuses de Peter Gerhardsson rencontreront jeudi à Zurich les deuxièmes du groupe D, actuellement menées par la France devant l'Angleterre, en attendant les deux dernières rencontres dimanche.

Les Allemandes, qui avaient ouvert le score, devront elles digérer leur premier revers du tournoi, après deux succès contre la Pologne (2-0) et le Danemark (2-1), avant d'affronter les premières du groupe D samedi prochain à Bâle. Pratiquement assurées de leur



qualification, les Bleues peuvent se préparer à un quart intense quel que soit l'adversaire, tant le choc du groupe C a été d'emblée haletant, physique, passant très vite d'une surface à l'autre.

Lancées à l'abordage, les Allemandes n'ont mis que 17 secondes à alerter une première fois Jennifer Falk, par la néo-Lyonnaise Julie

Brand, avant que Lea Schüller ne frôle le montant gauche sur un très bel enchaînement (2e).

La même Schüller, double buteuse dans le tournoi, a trouvé la jeune latérale droite Carlotta Wamser, qui a transmis à Brand : l'ailière de 22 ans, très en jambes, a ouvert le score d'une frappe croisée du droit (1-0, 7e).



## OLYMPIQUE DE MARSEILLE

### Aubameyang, le club confirme

Comme nous vous l'indiquions, l'Olympique de Marseille s'active pour le retour de l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang (36 ans), bientôt libéré de son contrat par Al-Qadsiah, sur ce mercato d'été. Toujours en négociations avec l'international gabonais concernant un futur bail jusqu'en juin 2027, le club phocéen a confirmé des discussions en cours.

"Nous sommes toujours en phase de négociations", a fait savoir une source du club phocéen au quotidien régional La Provence ce dimanche. Malgré la concurrence en Arabie saoudite d'Al-Shabab et Al-Ettifaq, l'OM dispose de la préférence d'Aubameyang, séduit par la perspective de réaliser son come-back sur la Canebière.

## NAPLES Osimhen, Galatasaray insiste

Si la clause libératoire de l'attaquant Victor Osimhen (26 ans, 30 matchs et 26 buts en championnat pour la saison 2024-2025) a expiré, Naples et Galatasaray continuent de négocier un éventuel transfert de l'international nigérian pour 75 millions d'euros. D'après le journaliste Matteo Moretto ce dimanche, le club turc propose 40 millions dès maintenant, puis 35 millions supplémentaires par la suite en deux versements.

Même ouvert à cette formule, le champion d'Italie réclame des garanties bancaires à la formation stambouliote et demande aussi des modalités différentes pour le paiement. De son côté, Osimhen fait toujours pre



## BRIGHTON Ferguson a choisi la Roma

Freiné dans son développement par des blessures, l'avant-centre de Brighton Evan Ferguson (20 ans, 8 apparitions toutes compétitions pour la saison 2024-2025) se trouve à la recherche de la bonne opportunité pour se relancer. D'après le journaliste de Sky Italia Gianluca Di Marzio ce dimanche, l'international irlandais a choisi de rejoindre l'AS Roma sur ce mercato d'été.

Actuellement en négociations avec les Seagulls pour un prêt du jeune talent, les Giallorossi aimeraient faire baisser les demandes du club anglais, qui souhaite intégrer une option d'achat estimée à 45 millions d'euros. Avec la préférence de Ferguson, la Roma dispose désormais d'un atout supplémentaire dans les discussions.

## PORTO Sainz arrive pour 16,5 M€

Comme prévu, le FC Porto s'attache les services de l'aile Borja Sainz (24 ans) en provenance de Norwich à l'occasion de ce mercato d'été.

Officiellement acheté pour 16,5 millions d'euros ce dimanche, l'Espagnol a signé un contrat jusqu'en juin 2030 en faveur du club portugais.

## BARÇA L'option Nkunku

Le club catalan s'intéresse au talent de Chelsea Christopher Nkunku (27 ans, 47 matchs et 15 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Mécontent de sa situation, le Français veut quitter les Blues et serait disponible pour 35 à 40 millions d'euros (voir brève 14h42).

Une opportunité intéressante pour Barcelone même si l'ancien Parisien possède un profil différent des autres cibles énumérées.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Délégué général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Délégué de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## IMMIGRATION CLANDESTINE

**Chaib : l'Algérie, un acteur clé aux niveaux régional et international concernant la question migratoire**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a affirmé, hier, que l'Algérie était, grâce à ses efforts, un acteur clé au niveau régional et international concernant la question migratoire.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de l'Atelier de haut niveau sur la participation de la communauté nationale à l'étranger aux efforts de développement du pays, organisé à Alger en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

M. Chaib a précisé que l'Algérie est aujourd'hui un acteur clé aux niveaux régional et international concernant la question migratoire, en œuvrant à coordonner les efforts dans un cadre consultatif visant à assurer une gestion optimale de ce phénomène.

En la matière, l'Algérie plaide pour "une approche globale, intégrée, coordonnée et solidaire, s'appuyant sur la plupart des cadres juridiques régionaux et internationaux relatifs à la migration, à la protection des droits des migrants et à la préservation de la dignité humaine", a rappelé le secrétaire d'Etat.

Il a, à cet égard, fait savoir que sa rencontre avec la cheffe de mission de l'OIM en Algérie, quelques jours seulement après sa prise de fonction, avait permis de "passer en revue les progrès significatifs réalisés par l'Algérie dans ce domaine".

Les efforts consentis par l'Etat dans ce cadre sont salués et considérés comme des "exemples à suivre à l'échelle internationale", a-t-il poursuivi.

Dans son allocution, M. Chaib a souligné le grand intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la participation de la communauté nationale à l'étranger au processus de développement national, cette catégorie étant, comme le stipule la Constitution algérienne, une partie intégrante de la société algérienne.

Il s'agit d'une démarche "placée au cœur



du plan d'action gouvernemental, que le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger s'emploie à concrétiser", a-t-il dit, rappelant que la diaspora algérienne "n'a cessé de témoigner de son attachement profond, de son lien indéfectible et de sa fierté vis-à-vis de la mère patrie, que ce soit à travers sa précieuse contribution à la lutte nationale et à la glorieuse Révolution de libération, sa participation à l'étranger à travers plusieurs initiatives, soulignant que la communauté nationale à l'étranger "joue un rôle majeur sur la scène politique et économique". Le renforcement des liens avec les membres de la diaspora est "essentiel pour atteindre les objectifs de développement national et consolider le partenariat international", a-t-elle estimé. Au sujet de cet atelier de deux jours, la responsable onusienne a expliqué qu'il "vise à échanger les expériences dans le domaine de la gouvernance et de la mobilisation des communautés à l'étranger et à partager l'expertise développée par l'OIM en la matière avec les Etats membres".

APS

les transferts financiers et l'échange d'expertises et de savoir-faire, a souligné le secrétaire d'Etat.

Par ailleurs, concernant cette rencontre, organisée pour la première fois en Algérie en collaboration avec une organisation onusienne spécialisée dans ce domaine, M. Chaib a précisé qu'elle "vise à échanger les meilleures pratiques et à partager les expertises en vue de soutenir et de renforcer l'engagement de la communauté nationale dans le processus de développement du pays".

Il a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie était parmi les premiers pays à avoir mis en place des cadres et des politiques pionnières visant à structurer et à encadrer la diaspora nationale à l'étranger", saluant, à cet égard, le niveau de coopération existant entre l'Algérie et l'organisation onusienne pour atteindre les objectifs fixés dans leurs différents programmes.

Pour sa part, la cheffe de mission de l'OIM en Algérie, Mme Lalini Veerassamy, a précisé que l'Algérie avait adopté une stratégie nationale visant à mobiliser ses compétences à l'étranger à travers plusieurs initiatives, soulignant que la communauté nationale à l'étranger "joue un rôle majeur sur la scène politique et économique". Le renforcement des liens avec les membres de la diaspora est "essentiel pour atteindre les objectifs de développement national et consolider le partenariat international", a-t-elle estimé. Au sujet de cet atelier de deux jours, la responsable onusienne a expliqué qu'il "vise à échanger les expériences dans le domaine de la gouvernance et de la mobilisation des communautés à l'étranger et à partager l'expertise développée par l'OIM en la matière avec les Etats membres".

APS

## CULTURE

**"Dounia", une ode cinématographique à l'Algérie d'hier et d'aujourd'hui**

Par Abed Meghit

Samedi soir, la Cinémathèque d'Alger a vibré au rythme des émotions et des souvenirs, lors de la projection en avant-première du film "Dounia", la dernière œuvre cinématographique de la réalisatrice Rim Laredj.

Une salle comble, un public attentif, des applaudissements nourris : tous les ingrédients étaient réunis pour célébrer ce long métrage qui jette un regard tendre mais lucide sur l'Algérie contemporaine.

Produit par "Nisson Production" en collaboration avec le Centre Algérien de Développement du Cinéma (CADC), "Dounia" n'est pas qu'un simple film.

C'est un voyage intime dans l'âme d'un pays en pleine mutation, entre ses souvenirs profondément ancrés et ses rêves tournés vers l'avenir.

Sur un scénario signé Afifa Maalam, le film de 90 minutes s'attarde sur les conflits intergénérationnels, les heurts culturels, mais surtout, sur les ponts invisibles qui relient les êtres à leur terre natale.

Au cœur de cette fresque humaine, on retrouve Rahim, interprété par le talentueux Abderrahmane Djalti, figure emblématique du rai.

Après de longues années d'exil, Rahim revient en Algérie, accompagné de son fils Rayan (joué par Wassim Belarbi), né et élevé à l'étranger.

Ce duo père-fils devient alors le symbole d'une Algérie partagée entre mémoire et renouveau, entre les cicatrices du passé et les promesses de demain.

Dans une narration fluide et linéaire, le film met en scène une série d'histoires qui s'entrelacent subtilement : mésententes familiales, tensions de voisinage, amitiés écorchées...

Autant de situations qui reflètent les complexités de la société algérienne, ses beautés comme ses contradictions.

Mais au-delà des conflits, "Dounia" parle de réconciliation. Celle d'un père avec son fils, d'un homme avec son pays, d'un peuple avec son histoire. Si Rim Laredj a fait le choix du format téléfilm, ce n'est pas un hasard. Elle reven-



dique une volonté de rendre le film accessible au plus grand nombre, notamment à travers la diffusion télévisée.

Consciente des défis financiers que représente une production cinématographique classique, la réalisatrice assume un format plus sobre mais tout aussi expressif, qui parvient à capturer avec finesse les reliefs d'Alger et la densité émotionnelle de ses personnages.

La caméra prend le temps de s'arrêter sur les ruelles de la capitale, sur les visages burinés par le temps, sur les silences éloquents.

La ville devient alors un personnage à part entière, témoins silencieux des retrouvailles et des déchirures.

L'un des grands atouts de "Dounia" réside sans doute dans son casting riche et harmonieux.

Des figures bien connues du public algérien, comme Bahia Rachedi, Farida Krim, Khadija Mezini, Aziz Boukrouni ou encore Abdelhamid Benmessaoud, côtoient de jeunes talents prometteurs tels que Abdekader Slimani, Kenza Moussous et Wassim Belarbi.

Cette fusion des générations donne au film une profondeur émotionnelle et une richesse humaine exceptionnelles.

La dynamique intergénérationnelle est d'ailleurs au cœur du projet artistique : elle traduit, avec justesse, le dialogue difficile mais nécessaire entre l'héritage culturel et les aspirations d'une jeunesse tournée vers l'ailleurs.

Impossible de parler de "Dounia" sans évoquer sa bande-son vibrante, dans laquelle le rai tient une place de choix. Plus qu'un simple accompagnement musical, le rai devient ici une voix narrative, une mémoire collective qui relie le passé au présent.

A travers le personnage de Rahim, le spectateur est invité à revisiter une époque, une culture, une émotion.

Selon la réalisatrice, cette musique populaire "est un pont entre les générations, un lien invisible qui réunit même ceux qui ne parlent pas la même langue ou ne partagent pas les mêmes souvenirs".

En filigrane, "Dounia" dresse un portrait sensible et nuancé d'une Algérie plurielle, vivante, en perpétuelle évolution. À travers les regards croisés de ses personnages, Rim Laredj réussit le pari audacieux de représenter un pays à la fois enraciné dans ses traditions et aspirant au changement, en mettant en lumière ses tensions mais aussi ses espoirs.

Dans un monde où les identités se cherchent et se réinventent, "Dounia" apparaît comme une œuvre nécessaire, porteuse de sens et de dialogue.

Une œuvre profondément humaine, qui touche par sa sincérité et sa capacité à faire résonner des émotions universelles.

"Dounia" n'est pas simplement un film ; c'est un miroir tendu à chacun d'entre nous, pour nous rappeler que la mémoire, même blessée, peut devenir une source de réconciliation et d'amour.

## NIGERIA

**Décès de l'ex-président nigérian Muhammadu Buhari**

L'ex-président nigérian Muhammadu Buhari est décédé à l'âge de 82 ans, rapportent des médias, citant son porte-parole, Garba Shehu. "La famille de l'ancien président a annoncé le décès de Muhammadu Buhari cet après-midi dans une clinique à Londres", a écrit son porte-parole sur les réseaux sociaux.

**ALGÉRIE - QATAR**  
**M. Sayoud examine avec l'ambassadeur du Qatar les moyens de renforcer la coopération**

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays frères, indique un communiqué du ministère. Selon le communiqué, la rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, a porté sur les perspectives de développement des relations de coopération entre l'Algérie et l'Etat du Qatar dans le domaine des transports, ainsi que sur l'échange d'expertises et le renforcement du partenariat dans ce secteur.